

RÉDACTION

ADMINISTRATION

BUREAU D'ABONNEMENTS

Rue Pépinet, 3.

On s'abonne dans tous les bureaux de poste.
Les abonnements partent
du 1^{er} ou du 15 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT

En an 6 mois 3 mois
Suisse..... Fr. 30 — 10 50 5 50
Union postale..... » 36 — 18 50 9 50

Prix du numéro : 40 centimes.

Gazette de Lausanne

ET JOURNAL SUISSE

FONDÉE EN 1798

ANNONCES

Agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGELER
LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel,
Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier,
Delémont, Porrentruy,
Sion, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne,
Lugano, Côme
et succursales à l'étranger.

PRIX DES ANNONCES

Pour la Suisse... 25 centimes la ligne
Pour l'étranger... 30 »
Réclames... 1 franc. } son espace
(corps 7)

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

NOTRE FEUILLETON

La Gazette de Lausanne commença, au premier jour, la publication en traduction française de M. Pierre Lugnet, du grand roman

« La Régina »

une des œuvres les plus dramatiques du célèbre romancier Mme Marion Crawford.

Lausanne, le 15 octobre.

Les mémoires du prince Clovis.

Citons encore quelques extraits particulièrement significatifs.

Que pensait Bismarck du Maroc? Le 22 février 1880, le prince de Hohenlohe, alors ambassadeur d'Allemagne à Paris, écrit :

Bismarck parla de mon rapport sur les plans des Français. Il déclara que nous ne pouvions que nous réjouir si la France s'appropriait le Maroc. Elle aurait alors fort à faire et nous pourrions laisser agrandir son territoire en Afrique comme compensation à l'Alsace-Lorraine; mais comme je lui demandais si je devais parler en ce sens à M. de Freycinet, le chancelier m'arrêta : « Ce serait trop », dit-il; Busch, avec qui j'en parlais aujourd'hui, exprima l'avis que les Anglais ne permettraient jamais l'annexion du Maroc à cause de Gibraltar.

Comment le tsar et les diplomates russes parlèrent de la république amie et alliée quand ils sont en présence d'Allemands :

Breslau, 6 septembre 1896.

Lorsqu'on parla de ses projets de voyages, le tsar me dit qu'il n'avait pas parlé avec notre empereur de son voyage à Paris et il me demanda si j'avais des objections contre un pareil projet. Je lui fis une réponse qui parut lui plaire, en remarquant que c'était là un voyage « inévitable » (en français).

L'empereur me dit ensuite qu'il ne logerait pas au quai d'Orsay, ni ailleurs dans Paris, mais qu'il s'installerait à l'ambassade russe, chez lui, comme l'avaient déjà fait ses devanciers.

A la fin de la conversation, le prince de Hohenlohe promet au tsar de contribuer à entretenir les bonnes relations de l'Allemagne et de la Russie.

Le tsar répond : « Cela ne vous sera pas difficile car elles resteront toujours bonnes. »

A noter encore les paroles suivantes que le défunt prince de Lobanof, ministre des affaires étrangères de Russie, disait au chancelier de Hohenlohe :

« A vrai dire, nous avons rendu à l'Europe un grand service en nous allant à la France. Qui sait ce qu'auraient fait ces gens-là si nous ne les avions pas tenus par la bride? »

« Je trouve qu'il y a du vrai en cela », remarque le prince de Hohenlohe.

Oh ! l'enthousiasme délirant des Parisiens autour de la voiture du tsar !

Et voici pour ces bons nationalistes. Le 23 janvier 1889, le prince de Hohenlohe dinait au palais impérial, à Berlin, et l'empereur lui parla des affaires de France :

L'empereur exprime l'opinion que Boulanger réussira certainement. Il entrevoit même le moment où Boulanger, devenu l'empereur Ernest, viendra lui faire une visite à Berlin.

Combien perspicace !

En Allemagne, la presse presque entière fait montre d'une grande indigna-

tion contre le prince Alexandre de Hohenlohe pour avoir publié les mémoires de son père, suivant le mandat précis qu'il en avait reçu.

Citons la *Vossische Zeitung*, organe libéral :

A parler franchement, c'est le plus grand scandale politique qu'on ait vu depuis longtemps... On peut prendre où l'on veut, chaque chapitre est intéressant. Ces notes ont un charme intime, justement parce qu'elles n'étaient pas destinées à la publicité. Seulement, l'éditeur aurait dû s'épargner la peine de nous assurer qu'en publiant ces deux volumes, il a le plus possible tenu compte de la volonté du défunt prince. Non, le prince Clovis de Hohenlohe n'aurait jamais souffert que ses notes fussent ainsi jetées en pâture à tout le monde. Il les avait écrites pour lui, pour sa famille et tout au plus pour une postérité reculée. Chacun voudrait savoir qui a décidé le prince Alexandre à publier ces notes, car il n'y a pas à sortir de là : il s'agit bel et bien d'un scandale politique, et s'il est vrai qu'on n'ait publié que ce qui était public, que pouvaient donc bien contenir les parties du journal que l'éditeur a élaguées comme ne l'étant pas ?

La *National Zeitung*, organe du parti libéral national :

Jamais on n'a porté, de façon plus naïve, un plus redoutable coup de hache aux racines mêmes de la monarchie.

La profonde méfiance que le monde presque entier ressent pour la politique allemande ne sera sûrement pas atténuée par cette publication. C'est le régime personnel en Prusse et en Allemagne qui nous vaut cette méfiance. Ce régime, la politique du « nouveau cours », dans toute son instabilité et ses sautes perpétuelles, est presque uniquement commandée par des sentiments ou des ressentiments personnels, et non par la forte conscience de responsabilité qui anime de vrais hommes d'Etat. Conduite par une camarilla intrigante, les vanités, le grimponnage et un doctrinarisme au cœur froid, elle n'a jamais été mieux dépeinte que par les mémoires du prince de Hohenlohe. Dans ce milieu, l'auteur était encore un des meilleurs.

Le *Reichsbote* (conservateur) :

Ces mémoires montrent les plus hauts cercles du gouvernement sous le jour le plus fâcheux possible, parce qu'ils donnent à croire que les affaires de l'Etat sont conduites par des sympathies et des antipathies personnelles les plus futiles. Ces cancan jetés de si haut au milieu des scandales de la politique coloniale et des agissements socialistes, à l'heure où la situation internationale de l'Allemagne est si défavorable et où le mécontentement grandit partout, témoignent chez leurs auteurs de tant d'insouciance et de légèreté qu'ils éveilleront la colère de tous les patriotes... Nous avons besoin de retrouver un homme semblable à Bismarck qui intervienne avec une poigne de fer dans ce chaos de cancan et de révolution sociale et donne à la nation le sentiment qu'elle a mieux à faire que de s'occuper de ces intrigues de cour et de cabinet. Les temps sont sérieux; puissants enfin trouver des hommes sérieux et qui sachent les conduire.

Pour trouver une pareille colère dans les milieux officiels allemands, il faut remonter à 1889, date de la publication par le professeur Geffcker du *Journal* de l'empereur Frédéric III où Bismarck était si malmené. On se rappelle les mesures qui furent prises alors contre l'exécuteur testamentaire du souverain défunt.

Les journaux français sont assez sobres de commentaires. Le *Temps* écrit en termes insuffisamment clairs :

Personne ne peut se dissimuler que le grand politique ne sorte très amoindri de ces intrigues de cour et de cette cuisine diplomatique, où sa duplicité fœnale et sa dureté impitoyable faisaient merveille dans l'ombre, mais en pleine lumière appa-

sent par trop révoltantes. On ne peut plus douter que ce génie de la politique n'ait été foncièrement et complètement un sale homme. Et on conçoit que les admirateurs allemands du « fondateur de l'empire » en éprouvent un immense malaise.

Si peu mesurées (que soient les épithètes venues sous la plume d'un rédacteur officieux, elles se justifient cependant au spectacle d'une camarilla militaire qui menait l'assaut du pouvoir et cherchait à déchaîner la guerre.

Afin d'y arriver, tous ces gens-là, écrit la *Morgenpost*, dont pas un ne dit du bien du voisin, jouent avec la paix et la guerre, avec la vie du peuple et avec ses biens, pour s'amuser, pour exciter leurs nerfs ou pour empêcher un bénéfice personnel. Aucun d'eux ne paraît se douter qu'au dehors il y a la multitude, des millions d'hommes dont le sort est entre leurs mains.

On sait qu'à trois reprises le peuple de France a été l'enjeu de ces calculs. Cependant, jusque dans l'entourage du prince de Bismarck on se raidissait contre cette politique. Le prince de Hohenlohe note ceci à la date du 26 mai 1888 :

Bleichröder (le banquier qui avait toute la confiance de Bismarck) me dit qu'il ne comprend plus la Wilhelmstrasse. Il ne voit pas pourquoi on menace la France, puisque là-bas on est disposé à vivre en paix avec nous. Il ne voit pas non plus de raison pour menacer la Russie.

Bismarck laisse trop faire son fils. Il est devenu trop riche. Il y a quelques mois, il déclarait au kronprinz (l'empereur actuel) qu'il ne resterait pas au pouvoir si le kronprinz voulait la guerre. Maintenant, pense Bleichröder, Bismarck resterait même avec la guerre.

Les provocations actuelles sont une concession au futur empereur et à ses conseillers militaires.

Chez Wilimowski (chef du cabinet civil), j'ai trouvé les mêmes préoccupations et le même mécontentement contre Herbert de Bismarck. Le kronprinz se trouve sous l'influence de Waldersee et d'Herbert de Bismarck; tous deux travaillent à réclamer la guerre. — Wilimowski, au contraire, est d'avis qu'on ne doit pas faire la guerre pour la seule raison que nous sommes mieux armés que nos adversaires.

Bismarck et les Hohenzollern.

M. Georges Villiers écrit dans le *Temps* :

En ce temps de révélations posthumes, qui ne grandiront pas moralement la figure de Bismarck, mais qui accusent sa physiologie politique, il est intéressant de rappeler quels étaient ses sentiments à l'égard de son souverain et de la famille des Hohenzollern.

Bismarck, qui eut avant 1870 de longues luttes à soutenir contre l'hésitation et les scrupules de Guillaume I^{er}, aurait-il sacrifié à la résistance de celui-ci ses plans d'unité allemande? Aurait-il obéi à son roi plutôt qu'à ses convictions?

Son confident intime, Maurice Busch, lui avait un jour posé cette question. Et il avait répondu :

— Si le roi avait résisté; s'il n'avait pas admis et mon but, — l'unité de l'Allemagne par la Prusse, — et mes moyens — le suffrage universel et la guerre. — je n'eusse pas hésité un seul instant. Plutôt l'Allemagne que les Hohenzollern ! J'aurais fait la République et l'Allemagne par la République.

Ce mot, dont je suis à même d'affirmer l'authenticité, éclaire et complète les renseignements fournis par le prince de Hohenlohe. Comment s'étonner que Bismarck ait tenu tête à un jeune empereur quand il professait, à l'égard de la dynastie elle-même, cette parfaite liberté d'esprit ?

bien vite la chaîne du passé; la persécution se ressait encore une fois.

Il allait continuer sa route sans avoir l'air de remarquer le personnage, quand celui-ci s'avança, tira son chapeau à trois pas, le plus poliment du monde, et parla d'une voix changée :

— Pardon, Monsieur Thibault, pardon de vous aborder en public, mais j'ai quelque chose à vous dire... voulez-vous m'écouter ? Prosper contemplait le sire avec surprise; il avait considérablement maigri, bien qu'il fût déjà jauni autrefois. Un grand air de chagrin assombrissait ses traits; plus rien n'y subsistait d'agressif, de malveillant, — tout au contraire.

— Monsieur Véroldard, je vous écoute... mais parlez vite, car voici deux heures que sonnent à l'horloge.

— Tout, en deux mots, répliqua l'autre, qui s'essouffait déjà sous un embarras. Voilà : Pendant des ans je vous ai soupçonné, à tort; j'ai été plus loin, je vous ai accusé, dénoncé; j'ai fait mieux, j'ai écrit tout un rapport... le savez-vous ?

— Oui, dit Prosper, gêné à son tour. Vous me haïssez donc; pourquoi ?

— Non, je vous croyais coupable. A présent, j'ai acquis la certitude, la conviction que je m'étais trompé. J'ai mis le temps, n'est-ce pas ? mais dans ces affaires-là rien ne peut aller vite. Je vous ai suivi, épié, je connais votre vie : Elle fut, elle est limpide, admirable aussi. Je viens vous demander pardon; je suis un misérable... vous resterez le remords de ma vie...

— Monsieur Véroldard, prononça Thibault qui s'efforçait au calme et surtout à la dignité, je vous pardonne, mais que ceci soit une leçon; à l'avenir, soyez moins

Bulletin météorologique du 15 octob., 7 h. m.

(Chemins de fer fédéraux)

STATIONS	Température	TEMPS ET VENTS
594 Genève	8	Couvert calme
450 Lausanne	7	» »
359 Yver	7	Quelq. nuages
358 Montreux	7	Couvert
4200 Sion	5	Pluie
482 Neuchâtel	8	Couvert
995 Chaux-de-Fonds	6	» »
633 Fribourg	6	Quelq. nuages
543 Berne	6	Couvert
562 Thonon	14	» »
260 Interlaken	6	» »
586 Bâle	10	Pluie
439 Lucerne	7	Couvert
1109 Göschenen	3	Brouillard
358 Lugano	10	Pluie
410 Zurich	8	Couvert
407 Schaffhouse	10	» »
678 Saint-Gall	8	» »
429 Glaris	9	» »
508 Nagats	8	T. beau
587 Coire	9	Couvert
1543 Davos-Platz	4	» »
1866 Saint-Moritz	1	» »

Obsèques de M. Attenhofer.

On nous écrit de Sursee, le 13 octobre :

La petite ville de Sursee a fait de solennelles funérailles au juge fédéral Attenhofer.

Le corps du défunt, accompagné du Tribunal fédéral et des délégations des autorités fédérales et cantonales, arrivèrent à trois heures et demie et immédiatement le cortège se forma. En tête marchaient les sociétés de chant, de gymnastique, de tir et de sous-officiers avec leurs drapeaux. Puis venaient les sociétés d'étudiants : *Wald stätt, Semper fidelis, Rauravia, Alemannia* et une délégation du comité des étudiants suisses, suivis de deux corps de musique. Le cortège était précédé et entouré de cinquante filettes vêtues de blanc et portant en travers du corsage une grosse écharpe de crêpe. Elles tenaient des gerbes de fleurs et des palmes.

Un char spécial transportait ensuite de superbes couronnes. Ensuite venait le Tribunal fédéral, MM. Kronauer, procureur général fédéral, et Bornand, juge d'instruction pour la Suisse romande. Le Conseil fédéral était représenté par M. Zemp, le Conseil national avait délégué MM. Schönbinger et Löhner, et le Conseil des Etats, MM. Wirz et Schulthess. Les bureaux internationaux étaient représentés par MM. Morel et Frey et la Direction générale des C. F. F., par son président, M. Weissenbach.

La plupart des gouvernements et tribunaux supérieurs de la Suisse avaient envoyé une délégation.

Le Conseil d'Etat vaudois était représenté par MM. Elter, vice-président, et Addor, chancelier; le Grand Conseil, par son président, M. de Muerd, et MM. les députés Germond et Ruedi; le Tribunal cantonal, par MM. les juges Corveion et Paccard; le conseil communal, par M. le professeur Jean Bonnard et la municipalité, par M. Schmetzler.

A quatre heures, le cortège se mit en marche au son de marches funèbres jouées alternativement par les deux corps de musique de Sursee. Il comptait un millier de personnes environ.

A l'entrée de la ville, le cortège fit halte devant une chapelle, où l'attendait le clergé de Sursee, lequel se plaça immédiatement devant le corbillard, précédé des enfants de chœur. Puis le cortège se remit en marche, cette fois au son des cloches et de la musique. Lentement il se rendit au cimetière, où s'ôt arrivèrent le cercueil fut descendu dans le caveau de la famille Attenhofer. Le juge fédéral défunt reposera ainsi à côté de son père. Une fois les prières des morts chantées par le clergé et la bénédiction donnée à la tombe, M. le président du Tribunal fédéral F.-A. Monnier prononça, en français, un fort beau discours. Il retraça la carrière de son collègue défunt, montrant

prodiges de jugements téméraires... Croyez un peu plus à l'honnêteté des gens.

— Merci, Monsieur Thibault, dit encore le policier amateur, toujours très humble... merci... vous me rendez le repos... mais je ne me suis pas trompé chaque fois, allez ! ne croyez pas cela... tenez...

Il se rapprocha du sous-chef, lui souffla dans l'oreille, avec une haleine chaude, nauséabonde :

— Vous souvenez-vous de M. Abel, qui fut aussi justement de mon erreur ?

— Oui, vaguement, fit Thibault, redevenu inquiet.

— Eh bien, chanta Véroldard — et ses yeux brillaient de joie et d'orgueil ! — eh bien, je le tiens à présent, celui-là ! Et je le file depuis plus longtemps que vous encore, allez ! du temps de la Taverne...

— Ah ! laissez tomber Prosper d'un air indifférent, quel crime a-t-il commis, ce misérable ?

— Ne raillez pas... ma piste est bonne. M. Abel s'appelle Cobrieux...

— Ah ! vraiment !

— Oui, Cobrieux, cité Trévisse; Léonard, rue d'Allemagne; Diérot, à Vaigrard; Lambry, à Batignolles... etc.

— Diable ! lâcha le jeune homme abasourdi, cela fait bien des noms et bien des personnages.

— Oui, il fait partie d'une bande noire, parfaitement organisée; d'une agence internationale de recéleurs, laveurs, gâteurs et maquilleurs de titres volés, de bijoux volés, de tout ce qu'on peut voler. En Angleterre, son représentant s'appelle Curchill; à Berlin, c'est Schurmann... mais ça ne vous dit rien ?

— Rien du tout.

— C'est vrai, il faut savoir; ce qui reste

la lumineuse unité de sa vie, consacrée tout entière à la science juridique. Il dit l'intégrité du juge, le jugement indépendant, l'amour du travail et le profond attachement au devoir qui caractérisaient M. Attenhofer. Sa contribution personnelle à la littérature juridique attesterait longtemps encore de la valeur du membre que le Tribunal fédéral vient de perdre.

Au nom du gouvernement et du Tribunal supérieur du canton de Lucerne, M. Schumacher, conseiller d'Etat et conseiller aux Etats, prit ensuite la parole. Il s'attacha plus particulièrement à retracer la carrière de M. Attenhofer en tant que magistrat lucernois et les services rendus par lui à son canton. M. le conseiller Schumacher évoqua ensuite des souvenirs personnels, afin de dépeindre la bonté très grande qui était le fond du caractère du défunt. Aussi était-il entouré de la plus vive affection de ses concitoyens. Sa vie fut également admirable d'unité et de force morale. Il se montra toujours fermement attaché à son parti politique, à ses opinions et à sa foi. Jamais un instant il ne s'écarta de cette ligne de conduite, à laquelle l'orateur rend un tribut public d'admiration.

Cet émouvant discours, prononcé avec chaleur et dans une émotion communicative, a produit une profonde impression sur la foule des spectateurs.

La triste cérémonie était terminée à 5 heures.

Les délégations repartirent déjà par le train de 6 heures.

P.

LETTERE DE PARIS

Paris, 13 octobre.

Les constructions navales.

La commission du budget paraît avoir légèrement battu en retraite dans le conflit qu'à la suite de son rapporteur elle avait engagé contre M. Thomson. Elle a voté un ordre du jour qui laisse la porte ouverte à la conciliation, et qui a été la conclusion d'un débat où MM. Camille Pelletan et Doumer se sont vigoureusement abordés, torpillés et contre-torpillés. La question est extrêmement délicate, et aucun des interlocuteurs n'a complètement tort ni complètement raison. Je voudrais essayer de serrer le problème d'aussi près que possible.

J'ai commis une petite erreur, à la fin de ma dernière lettre, en vous disant qu'il était question du programme naval de 1900. Ce programme est, en somme, achevé, et la dernière Chambre a voté le principe de nouvelles constructions destinées à faire suite aux précédentes. Je dis le principe, car elle n'a pas voté les crédits. Elle s'est bornée à décider qu'il serait mis en chantier six cuirassés nouveaux. La situation actuelle est exactement ce qu'elle était en 1902. En 1902, avant les élections générales, la Chambre avait également décidé, en principe, la construction de trois cuirassés. Elle avait voté, dans la loi de finances, après une discussion très vive, un amendement de M. Aimond, qui a eu son heure de célébrité, et dont le texte était : « Ajouter trois cuirassés au tableau H pour la préparation et le lancement des commandes. » M. Camille Pelletan, simple député, avait vivement et vainement combattu l'amendement. Aussitôt après son adoption, M. de Lanesan, alors ministre de la marine, avait passé des marchés avec différentes entreprises. Puis le cabinet Waldeck s'était retiré. M. Pelletan était arrivé au ministère de la marine, et, se souvenant de ses votes de député, avait résilié, ou du moins essayé de résilier les marchés, et interrompu les travaux. Une violente discussion s'engagea à la Chambre. Le

ministre soutint qu'il était dans son droit, le Parlement n'ayant pas voté un crédit ferme, mais seulement une « indication ». Cela prouvait peut-être qu'il fallait demander des crédits, mais non pas qu'il fallait prendre le contre-pied de l'indication.

Cela n'excusait en tout cas à aucun degré qu'on tentât de se soustraire, sans indemnité, à l'exécution de marchés passés au nom de l'Etat. En tout état de cause, on allait au devant de ruineux procès. M. Pelletan dut céder, et n'obtint qu'à ce prix un ordre du jour de confiance. La construction de cuirassés fut reprise : c'étaient, je crois, la *Démocratie*, la *Justice* et la *Bretagne*. Ils furent achevés avec un retard de plus d'un an.

Comme je vous le disais, nous nous trouvons dans une situation à peu près identique, avec cette différence toutefois que M. Pelletan n'est plus ministre de la marine, et qu'il est réduit à exercer son industrie dans la commission du budget, et encore sous le couvert de son ami et voisin de circonscription, le député Michel, de son état professeur au collège d'Arles. De même que M. de Lanesan, M. Thomson a engagé les travaux. Le rapporteur du budget de la marine voudrait, sinon les faire arrêter, du moins faire réduire de six à trois le nombre des cuirassés à mettre en chantier. Son raisonnement, qui n'est pas complètement faux, consiste à dire que dans l'état de la situation budgétaire, la construction simultanée de six cuirassés est très difficile. Cela va bien pour la première année, parce qu'il ne s'agit que de dépenses d'amorçage, qui ne dépassent guère un million par bâtiment. Mais, pour les années suivantes, ou bien le ministre sera obligé de répartir la construction sur un nombre d'années tel que les bâtiments, une fois construits, seront déjà presque démodés et seront dépassés par les transformations et les perfectionnements rapides de l'armement — ou bien il sera obligé d'inscrire à chaque budget des sommes d'une importance telle (une cinquantaine de millions) qu'il ne restera plus rien pour la flotte légère, pour la construction de torpilleurs et de contre-torpilleurs.

C'est ici que le bât blesse M. Pelletan. M. Pelletan est l'ennemi des cuirassés; il est le disciple de l'amiral Aube, qui a surtout fait école dans le civil. Et pour trancher utilement le débat qui s'élève entre ses prédécesseurs et successeurs et lui, c'est le procès du cuirassé contre le torpilleur qu'il faudrait juger. Je n'ai, à aucun degré, la prétention de le faire. Cependant, je dois constater que, dans un petit livre qui a fait une grosse impression dans les milieux maritimes, un écrivain spécial, M. Michel Méry, analysant avec une rare pénétration les enseignements de la guerre russo-japonaise, conclut, de la façon la plus nette, à la primauté du cuirassé dans le combat naval. Ce sentiment est presque unanime, et il faudrait admettre, pour l'écarter, que la généralité des techniciens se trompe contre M. Pelletan. Bon ou mauvais, au surplus, il est celui des chefs des marines étrangères, et le grand effort que le ministre se prépare à accomplir n'a rien de disproportionné avec celui qui sera accompli, dans le même temps, par les pays rivaux. C'est un fait certain, à l'heure actuelle, que l'effectif de nos gros bâtiments de guerre est inférieur à celui de l'Allemagne et des Etats-Unis; et ce n'est pas la plaisanterie facile qui consiste à appeler les cuirassés des « mastodontes » — même si, comme l'affirme

remous du fleuve; tandis que, sur les deux rives, les silhouettes figées des pêcheurs à la ligne tendaient leurs bras rigides vers un espoir déçu. Une gaité populaire chantait le long des quais...

En entrant chez son vieil ami, Prosper eut une triste surprise. Celui-ci le reçut dans son salon, étendu sur une chaise longue, l'œil terne, le nez pincé, la main molle.

— Eh bien, qu'est-ce qu'il y a ? Laverasse bégaya, la langue épaisse : — Rien de bon... j'ai reçu un coup... mon frère est mort... vous savez bien, Joseph ?

Le jeune homme baissait affirmativement la tête; il haussait :

— Mais je ne croyais pas vos relations assez intimes pour expliquer une aussi grande douleur.

Le musicien sourit péniblement.

— On ne sait jamais, c'était mon frère tout de même... et il y a des souvenirs... Il avait vingt ans de moins que moi... il avait joué tout petit dans mes jambes, comme Charles... C'est vrai que, plus tard, on s'est séparé... Chacun a tiré de son côté... Très jeune, il a réussi dans le commerce; c'est pour cela qu'il m'a méprisé, moi qui, très vieux, végétais dans mon art. Il avait peut-être raison.

— Oh ! fit Thibault, voyons, il faut secouer cela... être fort... Pourquoi n'avez-vous pas écrit ?

— Il n'aurait plus manqué que je te dérange, pour une fois que tu te reposes... Non... non... et puis, c'est le destin des vieux inutiles comme moi de mourir seuls.

— Vous n'en êtes pas là.

(A suivre.)

FEUILLETON DE LA

GAZETTE DE LAUSANNE

Papiers brûlés

PAR

MAURICE MONTÉGUT

Dans ses relations quotidiennes avec sa mère, avec sa femme, avec sa sœur, il se montrait plus tendre encore, plus affectueux que de coutume; de personnes mieux avisées, devant ces démonstrations, se fussent doutées de quelque chose. Chacun de ses regards était un adieu; et il y avait dans chacune de ses phrases des restrictions mélancoliques.

Par instant, il empoignait ses fils, l'enlevait, l'emportait sur ses bras dans des transports pathétiques; l'enfant riait ou criait selon son humeur; les femmes accouraient, et ce héros d'un drame ininterrompu constatait avec une grandissante amertume qu'il n'était pas compris, il en souffrait.

Il eût désiré qu'on devinât ses projets, leur cause; et qu'on le suppliât d'y renoncer, en lui démontrant qu'il n'était pas capable. Peut-être se serait-il laissé facilement convaincre... mais l'inductible péril n'en subsistait pas moins.

Vers la fin d'août, comme le jour du départ approchait, Marthe disait :

— Mes enfants, ne vous en allez pas sans m'avoir trois fois promis, juré, que l'an prochain, à pareille époque, vous nous reverrez tous les trois. A présent qu'on se

M. Pelletan, l'amiral Besnard l'avait faite avant lui — qui peut prévaloir contre cette triste constatation. C'est ce que M. Thomson a dit hier très énergiquement à la commission du budget. Cependant, il a accepté de surseoir, en ce qui concerne les trois cuirassés testés, jusqu'à ce que la Chambre ait décidé, dans un débat solennel, s'il convient ou non d'exécuter les prescriptions de la dernière loi de finances. Ce débat a été immédiatement amorcé par une demande d'interpellation de M. Michel, et il aura lieu dès la rentrée.

F.

Lettre de Suède

Stockholm, 6 octobre.

Un complot déjoué.

La nouvelle que la police venait de saisir chez les frères Larsson, deux jeunes socialistes de la plus belle eau, quelques kilogrammes de dynamite, simple fait divers au premier abord, a pris, dès le lendemain, l'importance qu'elle méritait dans notre vie publique : nous l'avions échappé belle, car il s'agissait d'un complot tout semblable à ceux qui aboutissent au pillage des banques en Russie et en Finlande. Du coup, M. Stendahl, notre excellent chef de la police, a passé héros. Le *Söndags Nisse* l'a portraituré qui brandit triomphalement une souricière où gîgotent, en guise de rats, une poignée de petits bonshommes, les conspirateurs pincés.

Celui qui paraît être le chef de la bande, un Finlandais du nom de Nyman, arrêté peu après les frères Larsson, a d'abord obstinément nié toute participation au complot. Il a fini par avouer que les objets saisis, explosifs, revolvers et engins propres à la fabrication des bombes, étaient destinés au pillage de deux banques de Stockholm. Outre Nyman et les frères Larsson, quatre Finlandais, entre autres Kaarlo Luoto, ancien chef de la garde rouge d'Helsingfors, et quatre Suédois, tous ouvriers de différentes professions, étaient impliqués dans l'affaire.

Depuis quelque temps déjà les agents de la police secrète surveillaient les abords de la maison qu'habitaient les frères Larsson, et quelques affiliés, chez lesquels les autres membres de la bande venaient souvent en visite. Une plus grande fréquence de ces visites, les allées et venues des conspirateurs et des objets de déguisement observés en leurs mains donnèrent bientôt à penser que le jour fixé pour l'attentat était proche. M. Stendahl se décida d'agir. Les frères Larsson furent arrêtés et une souricière établie à leur logement permit de prendre successivement au piège tous les autres membres du complot.

Des frères Larsson, de tout jeunes gens, l'un, Léon, ouvrier relieur, est poète et auteur entre autres d'un recueil de pièces en vers, *Chants de la haine*, qui donne une juste idée du triste esprit qui règne parmi nos jeunes socialistes. Le chef de la bande, le Finlandais Nyman, 24 ans, appartient au parti révolutionnaire russe. C'est comme tel que l'idée lui est venue de vouloir procurer des fonds à son parti par le pillage de quelque banque suédoise. Ce projet, pensait-il, serait d'une exécution relativement facile. Il était prêt d'ailleurs à mettre en jeu sa vie ou sa liberté pour ce but. Il exposa son plan à quelques jeunes gens qui tous lui promirent leur concours, mais il se refusa à les nommer et à dire à quelle nationalité ils appartenaient. Il reconnait que la dynamite saisisse avait pour objet la fabrication de bombes, mais il ajoute que celles-ci ne devaient servir qu'à menacer ou terroriser les employés de la banque et qu'on n'en devait pas faire autrement usage.

Kaarlo Luoto, d'Helsingfors, où il a de la famille, déclara avoir quitté la Finlande le 20 septembre dernier. Il se rendait à Stockholm en voyage d'agrément et comptait ensuite visiter Copenhague et Stettin. Il fit la traversée en compagnie de deux autres Finlandais, Strandberg et Sorsa, qui furent arrêtés plus tard avec lui. Luoto fit, à bord, la connaissance d'un autre compatriote et d'un Suédois qui le conduisirent, lui et ses camarades, à leur arrivée à Stockholm, au logement de Nyman et il se mit en pension dans la même maison. Interrogé par le commissaire de police sur l'emploi qu'il comptait faire d'une perruque et d'une barbe postiche trouvées dans sa chambre, Luoto répondit qu'il avait fait usage de la dernière pendant son voyage dans le but de se déguiser, ajoutant qu'il était très connu en Finlande et ne se souciait pas qu'on sût qu'il se rendait à Stockholm. Il se dit journaliste et déclara avoir été le chef de la garde rouge avant le capitaine Kock et après la mort de celui-ci ; il nie toute participation aux projets formés pour le pillage des banques de Stockholm. Luoto est âgé de 31 ans.

Un certain nombre de « jeunes socialistes » s'étant trouvés compromis dans cette affaire, il devenait intéressant de savoir ce qu'en disait le chef du parti, Hinko Berggren, le rédacteur, publiciste et conférencier bien connu qui a été condamné il n'y a pas longtemps à huit mois de prison pour propagande antimilitariste, excitation à la haine et au mépris de l'autorité, etc., et dont le recours en cassation vient d'être repoussé. Interviewé par un rédacteur du *Svenska Dagbladet*, il déclara n'avoir eu aucune connaissance des plans tramés par les Finlandais ; il avait du reste de la peine à croire que les jeunes socialistes suédois arrêtés à cette occasion eussent rien affaire avec le complot ; s'ils s'étaient laissés entraîner à y prendre part, c'était assurément que les Finlandais leur avaient fait croire que l'argent devait être employé pour la révolution

russe ; il croyait pouvoir affirmer qu'aucun Russe non plus ne faisait partie du complot.

— Je suis d'autant plus sûr de cela, ajouta Hinko Berggren, que je suis moi-même en communication très suivie avec les révolutionnaires russes, auxquels je ne nie pas que j'aie rendu bien des services. Si l'un ou l'autre d'entre eux eût eu affaire avec le projet d'attentat contre les banques de Stockholm, je l'aurais certainement su. Quant à Luoto il a été mis complètement au ban du parti social-démocrate finlandais, pour lequel il n'est rien de plus qu'un vulgaire criminel qui s'est rendu coupable, sous le couvert de la révolution, de toute espèce de mauvaises actions. Les journaux du parti l'ont mainte fois qualifié de coquin, de fourbe et de meurtrier.

M. Berggren connaissait M. Nyman depuis plusieurs années. Il l'avait d'abord trouvé plein d'enthousiasme pour la cause du socialisme, mais ces derniers temps il avait rompu tout rapport avec lui, sa manière d'agir lui étant devenue suspecte depuis un voyage qu'il avait fait en Finlande. S'il avait pris part au complot, c'est que les idées révolutionnaires devaient lui avoir singulièrement monté la tête.

« Si les révolutionnaires finlandais ont vraiment comploté un attentat contre les banques suédoises, continua l'interviewé, ils se montrent singulièrement ingrats envers ceux qui les ont reçus et envers un pays qui leur a donné protection et hospitalité ; leur tentative ne peut que nuire à leur parti et à son œuvre... »

Le chef de la police, interviewé à son tour, a déclaré que pendant tout le cours de sa longue carrière de policier il n'a jamais eu à s'occuper d'une tentative criminelle aussi froidement conçue et aussi soigneusement préparée. Il est convaincu que les jeunes socialistes suédois qui ont été arrêtés ont une large part dans l'attentat projeté, quoiqu'ils ne puissent malheureusement pas être punis, le crime n'ayant pas été perpétré. Ils ne peuvent être poursuivis que pour détention illégale de matières explosibles et s'en tireront avec une amende de 500 couronnes au plus. Quant à leurs complices de Finlande, au nombre de cinq, ils sont tous sous le coup d'accusations plus ou moins graves dans leur pays d'origine, et la police russe ayant demandé leur extradition, ils ont été renvoyés, chargés de fers et sous bonne escorte, à Helsingfors où ils auront à répondre de leurs méfaits.

Les journaux suédois font ressortir, à cette occasion, le tort que causent à leur pays ceux qui insistent, au nom d'une hospitalité illimitée, pour qu'on reçoive librement et sans aucune précaution tous les étrangers qui viennent d'au-delà de la Baltique. Ils ont raison. Les sympathies que nous éprouvons avec le monde civilisé pour les victimes d'une oppression barbare ne doivent pas nous entraîner à collaborer aux actes de violence et de cruauté qui se commettent indistinctement sous la rubrique « lutte des patriotes russes pour la liberté ». Et si même on peut se sentir porté, dans le cours de la crise historique que nous traversons et en raison de l'intensité des sentiments qu'elle réveille, à juger de ces faits autrement qu'on ne le ferait en temps ordinaire, on ne saurait accorder des circonstances atténuantes à l'extension des mesures de violence aux peuples voisins chez lesquels règnent la paix et l'harmonie. Ce qui vient de se passer nous montre le danger d'une contagion sociale qui nous vient d'Orient, et nous pouvons nous féliciter de ce que nos autorités policières aient si bien su déjouer une entreprise criminelle qui ressemble fort à une tentative des révolutionnaires russes de faire de notre capitale une base d'opération pour leurs manœuvres de terrorisme.

France

Le lord-maire de la cité de Londres est arrivé samedi à Paris. Sir Walter Vaughan Morgan et ses co-invités ont fait une excellente traversée. Ils ont été reçus à la gare du Nord par M. Chautard, président du conseil municipal et les conseillers. *Shake hands* et allocutions cordiales, *God save the King*, *Marseillaise*, « vive la France », « vive l'Angleterre » et « vive le lord-maire ». Sir Walter Vaughan Morgan logea au Grand Hôtel.

La foule a du reste fait aussi sa petite ovation au cocher du lord-maire, le souriant — quand il ne tient pas les rênes — master Writch, qui ajoute un poids de 120 kilos, sans compter les fourrures et les ors, à celui du carrosse qu'il conduit.

Hier, *church* et libre disposition. Aujourd'hui les galas.

A un reporter du *Petit Parisien*, le lord-maire a déclaré se réjouir « de voir avec quelle activité les deux gouvernements mènent les négociations » — encore toutes secrètes — qui ont trait au projet de tunnel sous la Manche.

La grande campagne de la boulangerie se termine par la victoire des ouvriers. Les patrons ont décidé de renoncer à fermer le lundi et d'organiser le repos par roulement prévu par la loi. Cette capitulation, qui suit de près celle des restaurateurs et des marchands de vin, montre que le gouvernement a bien fait de ne pas se laisser effrayer par des clameurs intéressées et de tenir ferme pour l'exécution d'une loi votée par le parlement quasi-unanime et dont, par une rare fortune, les deux rapporteurs étaient des notabilités de l'opposition : M. Prevet, progressiste, et M. et M. Georges Berry, nationaliste, à la Chambre.

De vifs incidents se sont produits hier après-midi aux courses de Longchamp. Le starter avait maintenu un départ très irrégulier dans le handicap libre. Lorsque les résultats furent proclamés, tous les assistants qui n'avaient cessé de huer le starter et qui avaient passé des cris aux faits, brisèrent les barrières. Le public de la prairie envahit le pesage en criant : « Remboursez, remboursez ! » Les gardes chargés et réussissent à refouler le public. Alors tous les manifestants semblent pren-

dre plaisir à se chercher querelle les uns aux autres. Des corps à corps se produisent. Des tribunes du pesage on jette des chaises. Le public, que les gardes ont refoulé sur la pelouse, cherche à ébranler les barreaux du pari mutuel sans cesse de crier : « Remboursez, remboursez », et de réclamer la démission du starter. Le pesage est envahi de nouveau. Le public, retournant dans la prairie, renverse les barreaux, expulse et frappe les employés, puis met le feu aux barreaux en dispersant tout le matériel. Les pompiers du pesage accourent. A 3 h. 45, tout brûle sur la prairie. Les grandes barreaux d'allègement des chevaux sont également incendiées. A 4 heures, tout brûle, les barreaux et le bureau central. Les pompiers n'étant pas en nombre ne peuvent pas se rendre maîtres de l'incendie. On rembourse en hâte les paris. La foule continue à crier. A 4 h. 40, un détachement de gendarmes à cheval arrive au pas de gymnastique. Au pas, les hommes sont acclamés, mais dans le public de nombreuses altercations se produisent.

La préfecture de police a déclaré la société des courses responsable des incidents qui se sont produits, car le commissaire de police de service avait insisté pour que l'épreuve fut recommencée ou qu'on remboursât l'argent. Il n'avait été tenu aucun compte de ses avis.

On assure qu'une somme de 300,000 fr. a été volée.

Allemagne

Le *Lokal Anzeiger* annonce que le major Fischer a été relâché et que les poursuites contre lui ont été abandonnées.

Le major Fischer, chef de la section d'équipements des troupes coloniales, était le grand ami des chefs de la maison Tippelskirch, qui facturaient à l'administration coloniale allemande les fournitures commandées à des prix exorbitants.

M. de Podbielski, ministre de l'agriculture, ancien commanditaire de la maison Tippelskirch avait fait enregistrer sa créance sur cette maison au nom de la comtesse sa femme, ce qui ne l'avait pas empêché d'être fort éclaboussé par les révélations faites à ce sujet au Reichstag par le député Erberger.

L'abandon des poursuites contre le major Fischer met hors d'embarras officiels le comte de Podbielski, mais ne tirera pas celui-ci des griffes de la presse satirique.

Hier, sur les champs de bataille de Auerstedt et de Iena, a été commémoré le centenaire des défaites de 1806. Aux deux endroits des monuments ont été inaugurés. Les feld-maréchaux comte Hæsseler et Hahnke ont déposé des couronnes au nom de l'empereur.

Dix-neuf ballons ont pris part hier au concours organisé à Berlin par la Société d'aéronautique. Le départ s'est effectué sans incident par un vent d'ouest. Ils se sont dirigés vers la Silésie et la Russie. Des milliers de spectateurs assistaient au start.

Le ballon *Cognac*, monté par ses propriétaires MM. Guyer et Spörri, de Zurich, et piloté par M. Beauchet, tous trois membres de l'Aéroclub suisse, a pris part au concours.

Le grand-duc de Hesse-Darmstadt vient de donner sa sanction au choix d'un socialiste, M. Léonard Eissner, comme adjoint au maire de la ville d'Offenbach. Il est très vertement morigéné pour ce fait par la presse conservatrice prussienne. La *Deutsche Tageszeitung* écrit : « Certes ni la monarchie, ni le grand-duc de Hesse n'en mourront. Mais c'est un premier pas périlleux vers la doctrine qui reconnaît au peuple le droit de décider s'il doit être gouverné par la monarchie ou par la république. » La *Post* se plaint vivement de l'esprit qui règne dans l'Allemagne du Sud et dont les discours démocrates du prince Louis de Bavière et l'acte de condescendance du grand-duc de Hesse pour la social-démocratie sont des symptômes alarmants.

Aujourd'hui, à Essen, cérémonie nuptiale du mariage qui donne pour époux à Mlle Bertha Krupp, fille de feu le grand industriel, le baron de Bohlén-Halbach, secrétaire de légation auprès du Vatican. L'empereur est de la fête. Un grand nombre de policiers sont à Ess-en pour veiller à la sécurité impériale. Les ouvriers des fabriques de Essen recevront en moyenne chacun 10 marcs de gratification, soit au total 600,000 marcs.

Un délégué ouvrier a fait les déclarations suivantes relatives à la situation économique dans le bassin de la Ruhr :

Les mines de Westphalie emploient, à l'heure actuelle, 267,952 ouvriers, la moitié d'entre eux sont payés à raison de 5 marcs par jour en moyenne ; 134,000 reçoivent 3 marcs 57 pfennigs en moyenne. Or, le prix des vivres a considérablement augmenté. Le lard, par exemple, coûte 1 marc 20 pf. la livre ; le bœuf (moreaux inférieurs), 90 pf. la livre ; le prix d'un logement de trois chambres coûte 1 marc par jour. A Hoerde, par exemple, 32 0/0 des familles ouvrières (en général de 6 à 8 membres) habitent dans des logements composés de deux pièces ; la moitié des mineurs ne peut manger à sa faim.

L'association des patrons doit examiner aujourd'hui les demandes des ouvriers. Si les patrons refusent, il est possible que la grève éclate simultanément en Westphalie, en Silésie et dans le bassin de la Ruhr. Dans ces trois bassins, en effet, les mineurs réclament une augmentation de salaires de 15 0/0. La grève a déjà éclaté en Thuringe.

Espagne

La campagne des archevêques et évêques contre le mariage civil et contre les gouvernements libéraux et la presse libérale persiste, et les pastorales revendiquent avec une violence croissante le droit de l'Eglise de faire échec à toute législation contraire aux dogmes de la religion d'Etat et d'exclure les fidèles à désobéir à une telle législation.

Le conseil des ministres a décidé de ne pas répondre, de ne pas même accuser réception des communications épiscopales et de se borner à porter plainte de nouveau au Vatican par l'intermédiaire du nonce pour réclamer l'intervention du Saint-Siège, en annonçant que si le Vatican ne fait pas changer la conduite des prélats, le ministère les déferera à la cour de cassation.

Le ministre de la justice, dit une autre dépêche de Madrid, refusera toute communication épiscopale qui ne lui parviendra pas par voie hiérarchique. Le ministre veut affirmer ainsi la supériorité du pouvoir civil. Le gouvernement est résolu à repousser toute ingérence bruyante du haut clergé dans la politique sans recourir à l'intermédiaire du Vatican. Il considère en effet que

les lois actuelles sont suffisantes pour assurer le respect des décisions royales.

Le président du conseil a présenté à la signature du roi un décret nommant le général Lueque ministre de la guerre.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Industrie. — Vendredi s'est fondée à Zurich une société par actions pour l'achat et l'exploitation des brevets CEIhafen et Lœfle pour le renforcement des navires par élévation verticale. Le capital est de 400,000 francs. Le siège de la société est à Zurich. Un conseil d'administration de dix membres a été élu, dont M. de Salis-Guyer est président et M. le colonel Naville vice-président.

L'assemblée des actionnaires de la Banque de dépôts et crédits, à Genève, a décidé l'élévation du capital de 6 à 10 millions.

Presse. — La Société de la *Suisse universitaire* ayant cessé d'exister au point de vue juridique, M. F.-F. Rogét nous annonce qu'il se voit contraint de suspendre, en ce qui le concerne, la rédaction du journal.

Les Grands Conseils.

Genève, 13 octobre.

Le Grand Conseil a approuvé sans opposition les comptes rendus administratifs et financiers du Conseil d'Etat, pour l'exercice 1905.

L'exercice, qui prévoyait un déficit de 851,462 fr. 50, solde au contraire par un boni de 143,381 fr. 57, malgré des dépenses supplémentaires s'élevant à 365,186 fr. 85. Ce résultat est dû d'une part au rendement inattendu des recettes de l'enregistrement, supérieur de 821,416 fr. 70 aux prévisions budgétaires, de l'autre à la réalisation d'une économie de 137,047 fr. 95 dans l'administration de cinq départements sur sept.

Tir fédéral.

Zurich, 14 octobre.

Vendredi et samedi s'est réuni le comité central de la Société suisse des carabinières.

Le règlement pour le concours de sections au tir fédéral de 1907 a été discuté en première lecture. Il a été décidé de maintenir sans modification l'échelle de participation appliquée au tir fédéral de St-Gall, mais d'abandonner complètement le supplément de participation, en ce sens qu'il ne sera tenu compte que des meilleurs résultats du chiffre *obligatoire* des participants, sans s'occuper du nombre réel des participants.

Une délégation du comité central composée de MM. Raduner et Trümpler se mettra en rapport avec le comité central d'organisation au sujet d'une série de vœux exprimés par le comité central. Le règlement sera définitivement liquidé dans une séance du comité central qui se tiendra à Zurich fin janvier 1907.

Les propositions du comité d'organisation relatives à la cible revolver d'après lesquelles la même prime en nature ne pourra être retirée qu'une fois, soit la distance de trois cents mètres, soit à celle de cinquante, sera soumise par le comité central à la prochaine assemblée des délégués en l'appuyant.

Le nombre des maîtres tireurs au tir au revolver a été fixé à cinq. L'introduction d'une troisième cible libre à laquelle seraient admises les armes étrangères a été écartée, le comité l'ayant considérée comme incompatible avec les dispositions fondamentales du règlement de tir.

Au tunnel du Simplon.

Dans l'article de M. Hoffet que nous avons publié samedi sur les installations électriques au Simplon, il s'est glissé quelques coquilles que nous rectifions comme suit :

Il faut lire :
2^{me} colonne, lignes 23 et 24 à compléter du bas de la colonne) : avec ce dispositif, adopté aussi en Italie maintenant, on écrit...

3^{me} colonne, ligne 30 : ...tirs de la...
» 43 : (comptée du bas de la colonne) : de M. Ferraris et de M. Crosa, ici présent.

4^{me} colonne, ligne 4 : le toit au lieu de un toit.

A la montagne.

LES VICTIMES DE LA JUNGFRAU

Une nouvelle colonne composée d'une dizaine de guides est partie samedi à 11 h. de Lauterbrunnen pour chercher les corps des victimes de l'accident de la Jungfrau.

Le cadavre retrouvé était engagé dans les rochers près du grand couloir, au pied du Rothal-Sattel, à une heure et demie de la cabane. Le corps est déjà fortement décomposé. La police a accompagné la colonne pour opérer la levée du corps. Le frère de Kuchler a pris avec lui de l'étoffe du pantalon que portait le cadavre pour la montrer à sa sœur qui habite Zurich.

Kuchler restait parfois plusieurs mois sans donner de ses nouvelles. C'est pourquoi sa famille n'a pas été plus tôt inquiète. On croit que les deux touristes ont été fondroyés ou précipités par le vent dans l'abîme. Ils ont dû faire une chute de 400 mètres environ. Il est possible que le deuxième cadavre, dont on a découvert l'habit, soit resté accroché à des rochers un peu plus haut. Le brouillard et les mauvais temps rendent les recherches difficiles.

Vu l'état de décomposition du cadavre, les guides ont emporté des planches pour faire un cercueil sur place ; le transport est impossible autrement.

A 4 h. dimanche, la caravane est revenue avec le cadavre. Les guides rapportent un gilet et des gêtres de cycliste ayant appartenu à l'une des victimes.

Une formidable tempête de neige a empêché les guides de rechercher le deuxième cadavre.

On ignore encore si le corps retrouvé est celui de Kuchler ou de Welsing. En tout cas ce n'est pas celui de M. Geldner, de Bâle, un touriste qui a disparu l'an dernier au cours d'une ascension de la Jungfrau.

Un papier trouvé dans le gilet porte une adresse à Lucerne, illisible.

NOUVELLES DES CANTONS

ZURICH. — Vendredi soir, à 5 h. 30, un petit bateau à chaviré sur le lac de Zurich, entre le Zurichhorn et Wollishofen. L'embarcation contenait deux personnes, une dame et un petit garçon de 12 ans parlant français. Tous deux se sont noyés. Les cadavres n'ont pas encore été retrouvés. Il a été impossible d'établir l'identité des deux victimes.

M. J. Schurter, agent général de la Société d'assurance contre les accidents de Winterthour, est mort samedi, à l'âge de 60 ans, après deux mois de maladie.

ST-GALL. — Une ouvrière de l'atelier de broderies Feldmühle à Rorschach est tombée du troisième étage de la fabrique. La mort a été presque instantanée.

La commission d'enquête, chargée par le Conseil d'Etat de vérifier le scrutin du 23 juillet, sur l'introduction du vote proportionnel, a déposé son rapport. Elle a constaté d'assez nombreuses irrégularités et des divergences dans la façon d'interpréter les dispositions de la loi sur les bulletins valables ou nuls, mais elle déclare que le nombre de ces irrégularités n'est pas de nature à modifier la majorité négative qui s'est prononcée pour le rejet du scrutin proportionnel.

Contrairement à une note publiée par certains journaux, il ne s'est pas constitué à St-Gall de comité pour obtenir la prohibition cantonale de la vente de l'absinthe. Le comité en question organise dans le canton l'initiative fédérale.

SCHAFFHOUSE. — Les radicaux ont décidé de porter comme candidat au Conseil des Etats le colonel Bolli. L'élection doit avoir lieu le 28 octobre.

FRIBOURG. — Le Conseil d'Etat a fixé les élections générales pour le renouvellement intégral du Grand Conseil au dimanche 2 décembre.

CANTON DE VAUD

Grand Conseil. — Le cercle d'Orbe a élu dimanche deux députés en remplacement de MM. Charles Gobalet et Alfred Lambert. Les partis s'étaient mis d'accord pour présenter une liste d'entente portant un candidat radical, M. Georges Magnin, chef d'institution à Corcelles sur Chavornay, et un libéral, M. Louis Richard, notaire à Orbe. Cette liste a été opposée au dernier moment une « liste ouvrière » imprimée comme l'autre en caractères noirs sur papier blanc et portant M. Edouard Engel, ouvrier chocolatier, totalement inconnu à Orbe. Le scrutin a donné les résultats suivants : électeurs inscrits 1185 ; votants 616 ; bulletins nuls 2, majorité 309. Sont élus MM. Georges Magnin par 493 voix, Louis Richard par 462. M. Edouard Engel a obtenu 87 voix.

Petit-fils de M. C.-D. Werly, ancien député au Grand Conseil, M. Georges Magnin est originaire de Corcelles sur Chavornay, où il est né le 1^{er} décembre 1874. Il a fait à l'Ecole normale de Lausanne, de 1890 à 1894, des études d'instituteur, fut instituteur à Fontaine (Grandson) du 1^{er} novembre 1894 au 1^{er} novembre 1902. A cette date, il prit à Corcelles la direction d'une institution. Il s'occupa aussi d'agriculture. Il a été bourcier communal dès le 1^{er} janvier 1905 et devint municipal le 1^{er} janvier 1906.

M. L.-H. Richard est d'Orbe. Il y est né le 11 mai 1875. Il a fait ses études au collège d'Orbe, à l'Ecole industrielle, a suivi pendant cinq semestres les cours de droit de l'Université de Lausanne et a obtenu son brevet de notaire. Il est établi comme tel à Orbe. Il fait partie depuis le 11 août 1906 de la municipalité. C'est, comme M. G. Magnin, une personnalité très sympathique et très populaire.

Le cercle d'Aubonne est appelé à élire le 21 octobre un député au Grand Conseil en remplacement de M. François Burnet, nommé aux fonctions incompatibles de voyer du sixième arrondissement. Une assemblée préparatoire des électeurs du cercle, réunie dimanche au Casino d'Aubonne, a désigné comme candidat M. Louis Magninat, municipal à Aubonne, qui a accepté. Devant cette candidature, très bien accueillie, s'effaçent ou se retirent tous les noms mis en avant jusqu'ici. Elle ne rencontrera aucune opposition.

Culte catholique. — Le Conseil d'Etat a nommé prêtre desservant la chapelle catholique de Nyon, en remplacement de M. l'abbé Alphonse Théralaz, nommé professeur à l'Ecole royale de Lucerne, M. l'abbé Alphonse Blanc, actuellement curé à Avusy (Genève).

Culte allemand. — M. C. Gödel a été nommé pasteur de la paroisse allemande de Montreux.

Le feu. — Les dégâts causés par l'incendie du 24 juin à l'Auberson, rière Sainte-Croix, ont été estimés à 5150 francs pour le bâtiment appartenant à M. Emile-Auguste Bormand.

Les marais de Montagny-sous-Yverdon brûlent depuis tantôt un mois, malgré un fossé et l'eau qu'on y a déversée. L'odeur nauséabonde de cet incendie incommodé toute la contrée.

Vois. — Une série de vols qu'on croit être le fait d'une bande organisée viennent d'être commis à Cossonay et à Ballens. Dans la première de ces localités, la boucherie Mermoud a été cambriolée. Les voleurs ont emporté une quarantaine de francs.

Ils ont aussi pénétré dans le local de la laiterie, mais sans réussir à trouver les dix francs que contenait la caisse.

A Ballens, le tronc de l'église a été ouvert et vidé.

Vendredi dernier, enfin, le local de la fromagerie a été visité. On a constaté la disparition de la menue monnaie contenue dans la pupitre et d'une « motte » de beurre de quinze livres.

Les tombes du Boiron. — La gravière du Boiron, qui a déjà livré à M. F.-A. Forel plus d'un secret des âges disparus, vient de lui ouvrir encore trois tombes préhistoriques, renfermant un certain nombre d'urnes. Le savant professeur a procédé à l'examen minutieux et méthodique de ces tombes ; il fera connaître bientôt le résultat de son étude.

Nos artistes. — La première représentation, à l'Opéra-Comique de Paris, des deux pièces nouvelles, les *Armaillis*, de Doret, et le *Bonhomme Jadis*, de Jacques-Dalcroze, aura lieu le mardi 23 octobre. La répétition générale a lieu le samedi 20 octobre.

Société vaudoise de gymnastique.

Dimanche, dans la grande salle du Casino d'Orbe, a eu lieu l'assemblée des délégués des sections de la Société cantonale vaudoise de gymnastique. M. Jules Bitterlin (Lucens) présidait. Etaient présents 94 délégués, représentant 34 sections.

Après approbation des rapports et des comptes, l'assemblée a passé à la double présentation par les sections de candidats pour l'élection des délégués fédéraux pour 1907-1909. Sont présentés MM. Descloues, Cuendet, Campiche, Emery, Guignard, Piguet, Bitterlin, Bohy, Wölfl, Mayor, Michel, Cornaz, Duruz, Hammerli, Huguenin, Mamin, Aubert, Longchamp, Tenthorey, Bosshard, Wuill.

M. J. Bohy (Nyon) a ensuite présenté un intéressant rapport sur *La propagande en faveur de la gymnastique scolaire dans le canton de Vaud*. L'assemblée a décidé que ce rapport serait imprimé et distribué aux sections. Elle a chargé le comité de s'entendre avec M. Jacques-Dalcroze aux fins de lui faire donner, dans les cours de moniteurs, quelques conférences sur la gymnastique rythmique dont il est l'inventeur.

Sur le préavis du conseil, l'assemblée a décidé d'organiser en 1907 quatre courses régionales : celles de Balmes, Montreux, Oron, Ballens. La section de Vallorbe a été admise dans le giron cantonal.

Ont été proclamés membres d'honneur : MM. Emile Pache, Lausanne, A. G. ; Alexis Dulux, rédacteur du *Messenger des Alpes*, Aigle ; John Duruz, Renens ; Augsburger, Lausanne, B. ; Lœrcher, Lausanne, B. ; Ami Jaccard, Ste-Croix ; Rodolphe Gudit, Montreux ; Alfred Bezançon, instituteur, Orbe.

Ouverte à 10 h. et quart, la séance a été close à 1 h. et quart et suivie d'un cordial dîner en commun à l'hôtel des Deux-Poissons.

Asile de jeunes filles de Nyon.

Jeu de dernier a eu lieu à l'Asile de jeunes filles de Nyon une petite fête intime à l'occasion du 75^e anniversaire de la fondation de l'institution. M. Bonnard, syndic, présidait. On a entendu aussi MM. Matthey pasteur, Rilliet, délégué par la municipalité de Nyon, Goumaz, Roux, Vuillemin, etc.

Du 75^e rapport annuel sur la marche de la maison nous apprenons que les dons en argent ont atteint pendant l'exercice fr. 1055 et les legs fr. 700. Longue liste de dons en nature.

Depuis l'ouverture de l'asile, 305 jeunes filles y ont séjourné. On sait que l'asile est destiné aux jeunes filles sans appui, auxquelles on enseigne les travaux du ménage et de couture.

L'établissement ne reçoit, dans la règle, que des Suissesses, et autant que possible, n'admet pas d'enfant au-dessus de douze ans, ni avant l'âge de sept ans révolus. L'asile ne s'occupe pas non plus des enfants vicieuses ou de fillettes atteintes d'une maladie chronique. Quand une nouvelle élève entre à l'asile sans posséder le trousseau réglementaire, on le lui confectionne dans l'établissement moyennant une indemnité de 100 fr.

Pour les dix dernières années, soit du 1^{er} janvier 1896 au 31 décembre 1905

PAYERNE. — M. Paul Martin, professeur d'allemand et d'histoire au Collège et Ecole supérieure de Payerne, rédacteur du *Démocrate*, appelé comme professeur de français à l'Ecole professionnelle pour employer d'entreprises de transport de St-Gall, vient de donner sa démission. La ville de Payerne perd en lui un maître excellent, et la presse vaudoise un confrère aimable et courtois.

GRANGES-MARNAND. — Samedi a eu lieu, en présence de MM. Beausire et Gaillard-Poussaz, délégués par le Département de l'instruction publique et des cultes, l'inauguration du nouveau collège de Granges-Marnand. Le nouveau bâtiment a coûté, terrain compris, près de 150,000 fr. Le bâtiment proprement dit, dont M. Orlevay, à Lausanne, est l'architecte, coûte 98,000 fr. Le mobilier coûte une dizaine de mille francs. L'Etat a fourni une subvention de 30,000 fr. L'école comprend, au rez-de-chaussée trois classes et logement du concierge, au premier étage deux classes, salle de couture et salle du conseil communal.

Des discours ont été prononcés par MM. Victor Nicod, syndic, député, Gustave Nicod, président de la commission scolaire, Beausire, délégué du Département, Perret, pasteur.

Un banquet très joyeux, à l'hôtel du Pont, sous la présidence de M. Emile Nicod, instituteur, a suivi la cérémonie officielle.

BASSINS. — M. Louis Treboux, directeur du batardeau appartenant à la commune de Bassins, où est installé un pressoir continu, faisait, samedi, fonctionner ce dernier. A un moment donné, il eut la main droite prise dans un engrenage et quatre doigts broyés. Conduit immédiatement chez le Dr Gaillard, il a été transféré d'urgence à l'hôpital cantonal.

LAUSANNE

Gymnastique. — La salle de gymnastique de Couvaupou, autrefois salle des machines des Tramways lausannois, est aujourd'hui achevée.

La salle est superbe et dotée des derniers perfectionnements en matière d'engins et d'installations. Sa superficie est de 280 mètres carrés, dont 264 mètres carrés de surface utile. Elle est planifiée, peinte en couleurs claires; le parquet est recouvert d'un tapis de liège (korkolinéum), à la fois résistant et élastique. Le chauffage est assuré par deux calorifères. L'éclairage est électrique. Enfin, le mobilier est très complet et extrêmement perfectionné.

Nécrologie. — La semaine dernière est mort, à Paris, M. Georges Secretan, de Lausanne, ancien maître de langues aux collèges de Vevey et de Lausanne. Après quelques années passées dans l'enseignement, M. G. Secretan alla s'établir à Paris et y prit la succession de la maison bien connue d'instruments optiques Secretan et Lerebours, dont il a été le chef jusqu'à sa mort.

Hôpital cantonal. — Samedi est mort à l'hôpital cantonal M. Alexandre Rouvenaz, victime de l'accident survenu à Epesses, que nous avons relaté.

Le tableau de M. Giron. — Les retardataires auxquels nous faisons appel vendredi sont venus en grand nombre visiter *La fête des cultivateurs dans les hautes Alpes*, et comme ils ont annoncé qu'ils avaient beaucoup d'amis encore à envoyer à la Granelle, M. Giron consent à prolonger jusqu'au 23 octobre l'exposition de son tableau. De plus, dès aujourd'hui et jusqu'à la clôture, les élèves des établissements secondaires, accompagnés de leurs professeurs, jouiront d'une réduction de moitié sur le prix d'entrée.

La neige. — Elle a fait son apparition et est descendue jusqu'à Caux. Adieu paniers, les vendanges sont faites, l'hiver peut venir.

Le feu en Haute-Savoie.

Deux violents incendies viennent de semer la ruine dans deux jolis villages de la Haute-Savoie. Samedi après-midi à Ville-la-Grand, des enfants signalaient le feu dans une grange située face à l'église. Pendant que de tous côtés arrivaient les secours le feu gagnait de proche en proche avec une telle rapidité qu'au moment où la lutte contre le fléau commençait à se montrer efficace, tout un pâté de maisons, comprenant six immeubles, était la proie des flammes.

Le clocher de l'église brûlait aussi. A 7 h. 30 il s'écroulait avec grand fracas. Aucune mort à déplorer, pas de bétail perdu, sans une génisse étouffée. Le mobilier a pu être sauvé. Les dégâts sont évalués à 100,000 fr.

La nuit dernière une violente leur approchaux habitants de la rive vaudoise du lac que le feu venait de se déclarer.

rer à Publier, village sur la hauteur entre Thonon et Evian. Le sinistre a détruit une grosse maison de ferme. Les fourrages sont détruits, quelques pièces de petit bétail sont restées dans les flammes.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

TRIBUNAL DE POLICE DE LAUSANNE

Vendredi, le tribunal de police a jugé les sieurs Itzka Kahan, Russe, et Charles-Samuel Bennet, Américain, prévenus de tentative de vol à la tire.

Les débats ont prouvé que ces deux individus faisaient partie d'une bande composée de quatre personnages, qui avaient commandé des abonnements de chemins de fer de Genève et s'étaient fait photographier ensemble à Bâle.

Kahan et Bennet ont été condamnés à quatre mois de réclusion chacun, à 5 ans de privation des droits civiques et aux frais.

LES VENDANGES

Ventes. — Coinsins, cave du château, 40 c. Les rouges se vendent 50 c. le l. de moût. 30,000 kg. de raisin frais ont été expédiés à la fabrique de vins sans alcool de Meilen — Duillier, cave H. Vernet, 40 c. le l. de moût.

Orbe, cave Secretan (env. 28,000 l.) 32 c. le l. de moût.

Les cafetiers d'Orbe ont décidé de vendre le vin nouveau 60 c. le litre.

Nyon : les prix de la région sont à la hausse sur toute la ligne. On ne veut plus vendre au-dessous de 40 c. Les propriétaires préfèrent attendre le printemps.

Les cafetiers de Nyon vendent le nouveau 70 c. le l.

Aubonne : les cafetiers vendent le nouveau 60 ou 70 c. le litre. La récolte s'est bien vendue; on ne trouve plus rien, sauf chez les marchands.

Vincy : la cave Cartier (plus de 30,000 l.) s'est vendue 49,5.

Les sondages. — Des sondages de moût faits pour un même clos (à Gilly) à des dates différentes ont donné les résultats suivants :

Dates	Densité	Sucre %	Alcool
2 oct.	76	17.20	10.10
7 oct.	82	18.30	11.00
11 oct.	85	19.65	11.60
12 oct.	86	19.90	11.75

La densité a donc augmenté de 10/0 par jour, et la teneur en alcool de 1.5 0/0 en dix jours. Ceux qui ont vendagé tard ont eu raison.

On lit dans *le Courrier de la Côte* : « On peut considérer les vendanges comme virtuellement terminées à la Petite-Côte; il reste encore par-ci par-là quelques parcelles de gros rouge dont la cueillette se fera la semaine prochaine. En général, on est satisfait aussi bien de la qualité et de la quantité que des prix; la vente a été active, les marchands étaient nombreux et ont fait ample moisson des meilleurs crus. Tout est donc au mieux de ce côté-là. »

La part des malheureux. — Chaque année, durant la vendange, l'infirmerie de Montreux fait circuler une « bossette » dans le vignoble de la contrée pour recueillir les dons en moût que les vigneronniers veulent bien faire à cet établissement. Cette année, cette collecte a produit 2000 litres.

CHRONIQUE MUSICALE

LES CONCERTS DE LA SEMAINE

Notre revue musicale commence cette semaine à Montreux où a eu lieu jeudi le concert-bénéfice du chef, M. Lange. Ce dernier s'est produit comme soliste dans le concerto en mi bémol de Beethoven, qu'il a exécuté en pianiste sûr, mais un peu froid. Pour ce numéro du programme M. Lange avait cédé la baguette à son confrère de Lausanne, M. Birnbaum, qui avait dirigé ce concerto pour Paderevsky lors du concert que l'illustre artiste donna la saison dernière au bénéfice de l'orchestre.

Mais l'événement de ce concert était la première audition d'une symphonie de M. Emmanuel Mory. C'est avec un intérêt très sympathique que nous sommes allés entendre cette œuvre d'un musicien pour lequel nous avons la plus haute estime; et si l'impression laissée par l'audition n'est pas sans mélange, nous n'hésitons pas à dire d'emblée que la symphonie de M. Mory est un effort qui commande le respect. Ainsi que nous nous y attendions d'après ce que nous connaissions de ce compositeur, nous avons trouvé dans sa symphonie une grande richesse d'idées belles et frappantes; le thème du premier mouvement a une réelle

grandeur, une noblesse d'allure qui retient immédiatement l'attention. La façon de développer du compositeur lui est particulière, ce qui n'est pas un blâme, mais de route parfois. Après y avoir bien réfléchi, il nous semble que du beau thème du début, on eût pu tirer davantage.

Tres captivant est le scherzo, peut-être le mouvement le plus parfait des quatre. Grande originalité harmonique, qui ne tombe jamais dans le bizarre et la recherche. A partir de l'adagio, l'intérêt baisse. Il ne trouve plus de points d'appui fermes où s'accrocher et l'esprit se perd à la recherche d'un plan logique, d'un fil conducteur. Le finale est surtout déconcertant, donnant l'impression d'un long prélude qui n'aboutit à rien de défini.

L'orchestration de M. Mory est un peu lourde et massive. Il emploie une grande richesse d'instruments, mais on a l'impression qu'autant de brillant, avec peut-être plus de clarté, serait obtenu par des moyens plus simples. La harpe, qui joue presque constamment, s'entend à peine en un ou deux endroits. Une écriture plus limpide, avec moins de simples redoublements donnerait, croyons-nous, plus de couleur et de variété.

Ces critiques, qui paraissent sans doute sévères à beaucoup d'auditeurs de jeudi dernier, ne sont pas en contradiction avec notre affirmation du début : la symphonie de M. Mory est une œuvre qui mérite d'être étudiée de plus près et méditée. Elle nous a vivement intéressés et dénote chez son auteur un tempérament — sinon de symphoniste, ce point reste douteux — du moins de musicien de premier ordre, presque génial par la richesse et l'abondance de son inspiration.

Vendredi a eu lieu à Lausanne le premier concert d'abonnement devant une chambre absolument compacte. Reconnaissamment humblement que cet empressement n'était pas dû exclusivement à la passion de notre public pour les chefs-d'œuvre : l'attrait d'un nom illustre y était pour beaucoup. Mme Litvine passe en effet pour une cantatrice tout à fait exceptionnelle comme il en paraît une à peine par génération. Et l'événement a prouvé que cette réputation n'a rien de surfaite : aucun auditeur de vendredi n'est sorti déçu. Dans cette merveille de grandeur tragique qu'est le « Divin des Styx » d'Alceste, la grande artiste a paru plus grande que nature, tant elle a mis à interpréter cette musique sublime en sa simplicité, de force calme et d'olympienne majesté.

Dans la scène finale de la *Götterdämmerung*, Mme Litvine a triomphé en se jouant des difficultés dont le rôle est hérissé. Et l'on peut dire qu'elle chantait tout entière : elle fut vraiment Brunhilde, son visage exprimant tour à tour avec une extraordinaire intensité toutes les nuances du monologue de l'héroïne. Quelle admirable voix ! Quel art prestigieux !

La cantatrice a été du reste fort bien secondée par M. Birnbaum et sa phalange. Le public ne pouvait, à l'audition, se rendre un compte exact de la difficulté vaincue et du tour de force accompli. M. Birnbaum est parvenu à ne rien sacrifier de l'effet total voulu par l'auteur, tout en ne disposant que de forces notablement inférieures à celles exigées par la partition. Il n'avait ni tubas, ni cors supplémentaires, ni trompette basse, ni les six harpes que Wagner demande, ni bien d'autres choses encore que possèdent les orchestres de Bayreuth, de Cheviard, de Strauss, etc. Et pourtant à aucun endroit cette insuffisance instrumentale n'a été sensible et le tempérament de notre maestro a été constamment à la hauteur d'une tâche écrasante. Ce fut vraiment un beau moment dramatique et musical.

Etonnant aussi a été le résultat obtenu dans le *Mazeppa*, de Liszt. Nous ne voulons pas à ce propos prendre une fois de plus la défense d'un maître dont nous n'entendons pas contester les défauts, mais qui fut très grand en son genre : genre qu'il avait créé — et que les générations futures honoreront comme un précurseur qui fut presque un prophète et un voyant. A lui revient sans conteste la gloire d'avoir ouvert à la musique symphonique des horizons jusqu'à lui insoupçonnés et d'avoir rendu possible un Wagner dernière manière et un Richard Strauss. Et si l'on objecte que le coloris n'est pas tout, c'est évidemment déjà quelque chose d'avoir créé des tableaux de la vigueur et de l'intensité de ce *Mazeppa*.

M. Birnbaum a donné de cette page une interprétation exubérante de vie et de passion. Il en a été récompensé par un triple rappel parfaitement mérité. Le concert comprenait encore l'ouverture de *Coriolan*, dont nous avons eu une interprétation pleine de tempérament, mais où nous eussions aimé encore plus de précision dans le détail. Cette précision, nous l'avons eue dans une exquise petite symphonie de Haydn, comme style à l'antipode des œuvres de Liszt et de Wagner, et qui a permis à notre chef de montrer toute la souplesse de son talent.

Mercredi, à Neuchâtel, et samedi, à Genève, notre Orchestre symphonique a donné des concerts très applaudis, avec le concours de Mme Litvine. A Genève, ce concert était le premier de la série de huit que nous avons annoncée. La salle de la Réformation était bondée et l'enthousiasme a été considérable. Rappelons que Mme Litvine donne demain soir à la Maison du peuple un récital avec M. Jules Nicati.

DERNIER COURRIER

M. Clemenceau à Dragnignan.

Le ministre de l'intérieur a parlé hier à ses électeurs du Var, qui l'ont porté jadis à la Chambre, depuis, au Sénat. Voici quelques passages du discours qu'il a prononcé à Dragnignan. Il a d'abord rappelé sa première élection de 1885 :

Huit ans plus tard, j'étais emporté par la grande vague d'une coalition que je n'aurais point le mauvais goût de caractériser... Il me fut donné d'y faire l'épreuve d'inoubliables amitiés.

L'homme, comme le fer, a besoin d'être forgé. Il lui faut la saine réaction d'énergie personnelle sous les coups de la destinée. Et pour ce qui est de mon action politique ultérieure, rien ne me fut si précieux, après une initiation parlementaire de vingt années, que de pouvoir considérer le Parlement des dehors. Il est bon pour l'homme politique de pouvoir s'objectiver de temps à autre, pour se prononcer dans son for intérieur et sur lui-même et sur ceux qui condamnent superbement les fautes d'autrui du haut des leurs.

La salubre épreuve de la défaveur publique ne pouvait m'arracher le meilleur de moi-même, la bonne foi de ma pensée... C'était la liberté de penser et de dire, sans souci des conventions mensongères qui font pour tant de gens office de vérité. Précieuse conquête quand on sait que la fonction, secondaire en somme, des hommes publics, est simplement de traduire en actes plus ou moins heureusement adaptés à l'état général des esprits les vérités sociales dégagées du chaos des mouvements humains par les penseurs !

Par la précision supérieure qu'elle exige, la plume me tentait. Quelle erreur de croire qu'il n'y a pas d'action politique en dehors de la tribune et du ministère ! Ce sont des écrivains qui ont fait notre Révolution. Quiconque a quelque chose à dire est une force incoercible. A travers tous, sous quelque forme qu'elle se produise, l'idée fera toujours son chemin.

M. Clemenceau passe à l'année 1902, où il fut élu par le Var au Sénat. Il va s'expliquer sur ce qu'il pense de cette assemblée :

C'est ainsi que je devins sénateur du Var, après avoir longtemps médité du Sénat.

Voulez-vous que je m'explique sans détour sur les inconvénients et les avantages d'une chambre de contrôle ? La théorie du gouvernement démocratique, c'est que la volonté du peuple, ou plutôt de la majorité de ses représentants, soit obéie. Cela ne veut pas dire assurément que cette majorité soit libre de tout faire, car nous n'aurions abouti de la sorte qu'à changer la tyrannie d'un seul contre la tyrannie de tous. C'est bien pourquoi, en face de l'opinion faillible et toujours changeante des majorités, la Révolution française a pris soin de poser comme l'indestructible fondement de la construction politique et sociale les droits du citoyen, les droits de l'individu.

On est, en effet, la garantie que les majorités, même animées des intentions les plus pures, ne céderont pas à l'entraînement des luttes dans lesquelles de suprêmes intérêts sont en jeu ? Les actes qu'elles ne commettent pas de ces actes irréfléchis dont les fâcheuses conséquences pèsent à jamais sur les destinées du pays ? On est la garantie qu'elles n'empêcheront pas sur les droits imprescriptibles et inaliénables de la personne humaine ? Hélas ! ceux-là mêmes qui proclament ces principes n'ont-ils point commencé, pour inaugurer la société nouvelle, par porter la plus cruelle atteinte au premier des droits de l'homme, le droit à la vie ?

Je veux bien que depuis ces terribles jours, les mœurs violentes que nous avaient faites l'Eglise et la monarchie se soient adoucies ; il n'en est pas moins vrai que toute volonté humaine, demeurant sujette à l'erreur, a besoin d'être contrôlée, surtout lorsque ses décisions fixent le sort de tout un peuple. La courte durée des législatures a précisément pour objet de permettre le redressement des principales méprises, mais une faute de quatre ans, dans les divers ordres de l'activité gouvernementale, peut être irréparable ou à peu près. D'où la nécessité d'un appel, sous quelque forme que ce soit, à la réflexion, à la reconsidération.

Eh bien, le Sénat est un lieu de reconsidération. Que sa présence entraîne bien souvent de fâcheux retards et que certains de ses votes aient accusé parfois un esprit de conservation sociale poussé parfois jusqu'à l'excès, je n'ai jamais caché mon opinion à cet égard. Mais qui ne voit que l'organisation du travail dans le Parlement est encore rudimentaire ? La chambre de méditation pourrait être mieux organisée. N'en est-il pas de même de la chambre de première impulsion ? Jusqu'ici, tout compte fait, l'expérience a prouvé que l'assemblée des politiques vieillies n'a pas rendu moins de services que celle dont les hardiesses s'inspirent d'une moindre expérience, et je ne cache point qu'à mon avis plus nous avancerons dans la voie des réformes sociales, plus nous aurons besoin d'une étude attentive des lois nouvelles, — domaine où l'erreur peut avoir les répercussions les plus graves.

Il faut agir pourtant, et c'est à vos représentants qu'il appartient de savoir combiner la prudence et l'action. « Frappe, mais écoute », disait un Grec fameux. Aucun gouvernement ne pourra se passer d'un organe, quel qu'il soit, dont la fonction soit de faire écouter.

Dans cette revue de sa carrière, le ministre arrive à son portefeuille :

Etre au gouvernement, qu'est-ce que cela veut dire ? Amis, le temps n'est plus des somptueuses parades de la monarchie où le roi était Dieu et le ministre du roi vicar de sa puissance absolue. Peut-être le gouvernement de la démocratie a-t-il conservé par de faibles esprits quelque chose du prestige dont l'entourait la superstitieuse ignorance de ceux qui ne connaissent du pouvoir que les abus de la force.

Tout concourt à créer sur ce point une opinion nouvelle, un jugement nouveau. Comme bâtons flottants sur l'onde, un ministre, de près, ce n'est rien, je vous assure, ou peu s'en faut. Etre au pouvoir, comme on dit avec magnificence, il n'y a pas pour un homme capable de s'observer une plus grande leçon de modestie.

Par vous, nous pouvons beaucoup, sans doute, quelquefois trop peut-être, car la volonté de tout souverain, foule ou monarque, accepte mal que l'obstacle du droit se dresse devant lui. Par nous-mêmes, par nos propres défauts, par les défauts de notre entourage, par la constitution même de la force qui nous est remise, nous sommes le plus souvent, en dépit des intentions les meilleures, plus puissants pour le mal que pour le bien. Vous ne saurez jamais assez gré du mal que nous ne faisons pas.

SPORTS

Football. — Hier a eu lieu à Berne un match de football entre les premiers teams des clubs de Berne et de St-Gall. L'équipe bernoise est sortie victorieuse par 3 buts contre 2.

SPECTACLES-CONCERTS-SOCIÉTÉS

CONCERT TILDE SCAMONI. — On annonce, pour le mardi 23 octobre, à la Maison du peuple, un concert d'une artiste que le public musical de notre ville a déjà applaudie il y a deux ans aux concerts du mercredi : la jeune violoniste Tilde Scamoni qui, après avoir obtenu chez Marteau le diplôme de virtuosité, s'est fait entendre avec un grand succès dans les principales villes d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie, etc.

THÉÂTRE. — Mardi, pour les débuts de la troupe de vaudeville, *Le coup de fouet*, vaudeville en 3 actes, de MM. Hennequin et Duval. On commencera par *Une date fatale*, un acte de M. Quatreteux.

Quoique très drôle, *Le coup de fouet* a cette particularité d'être parfaitement moral. Le thème, emprunté à Regnard, Molière et Scève, a été arrangé d'une manière tout à fait personnelle par les auteurs.

Le double personnage de Barisart-Cornailiac sera tenu par M. Jacques Bonarel.

Jeudi 15 octobre, soirée de pensionnats : *L'été de la St-Martin*, un acte de Meilhac et Halévy, et *Les Romanesques*, trois actes en vers d'Edmond Rostand.

Jeudi 25 octobre, pour la première soirée de gala, première représentation à Lausanne de *Georgette Lemaunier*, comédie en 4 actes, de Maurice Donnay.

CARNET DU JOUR

Kursaal. — 8 1/2 h. Spectacle.
Maison du peuple. — 8 1/2 h. Conférence Dr Cevey.

Dernières Dépêches

AU CAUCASE

St-Petersbourg, 15 octobre. — Un télégramme de Piatigorsk (Caucase) annonce que cinq hommes armés ont pénétré, dimanche soir, dans la demeure du directeur des ateliers Nobel. Ils ont tué le directeur et emporté 500 roubles.

LE GÉNÉRAL STÖSSSEL

St-Petersbourg, 15 octobre. — Un décret impérial a notifié dimanche la retraite du général Stössel, pour raison de santé.

CATASTROPHE DE CHEMIN DE FER

Chartres, 15 octobre. — Une locomotive venant du Mans et rentrant seule à Paris a tamponné dimanche après-midi à 5 heures, en gare d'Eperron, un train de voyageurs. Il y a 9 tués et 20 blessés, dont 6 grièvement.

Paris, 15 octobre. — Selon le *Petit Journal*, trois blessés auraient succombé pendant la nuit, ce qui porte le nombre des morts à douze, parmi lesquels on signale le docteur Floquet, médecin-légiste très connu au Palais.

On évalue le nombre des blessés à 35.

L'AFFAIRE HOHENLOHE

Frankfort, 15 octobre. — La *Gazette de Frankfort* dit apprendre de bonne source que le prince Alexandre de Hohenlohe a remis dimanche au Statthalter d'Alsace-Lorraine sa démission de préfet de Colmar.

RÉDUCTION DE LA

FLÔTE ANGLAISE

Londres, 15 octobre. — Le *Standard* déclare tenir de la meilleure source que l'amirauté anglaise a l'intention de placer dans la réserve, pour raisons d'économie, 20 navires de guerre, dont 8 cuirassés de 1^{re} classe et 4 croiseurs cuirassés. Les équipages de 8 autres croiseurs seront licenciés et les vaisseaux placés dans la réserve vers la fin de l'année.

Cette réforme porterait sur les escadres de la Méditerranée et de la Manche.

TRAITÉ FRANCO-SUISSE

Berne, 15 octobre. — Il se confirme que samedi soir une entente complète s'est faite entre la Suisse et la France au sujet du traité de commerce.

Ont pris part aux dernières négociations : pour la Suisse, MM. les conseillers fédéraux Forrer, Deucher et Com-

tesse, et MM. Frey et Lardy, négociateurs officiels ; pour la France, MM. Revoil, ambassadeur de France à Berne, et Maljan, chef de division au ministère des finances.

M. Forrer présidait. Alors qu'il n'existait entre la Suisse et la France, depuis la dénonciation de l'ancien traité, qu'un arrangement en tout temps dénonçable, il s'agit aujourd'hui d'une convention qui ne pourra être dénoncée de part et d'autre que moyennant un délai d'un an. Cette convention entrera en vigueur le 20 novembre.

Les dernières divergences portaient sur les tissus de soie serrés, les teintures et les broderies chimiques.

La ratification par le gouvernement français est attendue aujourd'hui.

ELECTION AU CONSEIL DES ETATS

Schaffhouse, 15 octobre. — L'assemblée générale du parti radical-libéral a décidé de présenter comme candidat au Conseil des Etats, en remplacement de M. Muller démissionnaire, M. le préfet Schlatter, à Unter-Hallau.

EMPLOYES FÉDÉRAUX

Olten, 15 octobre. — L'Union des employés des postes, télégraphes et douanes a tenu dimanche une assemblée extraordinaire de délégués pour discuter surtout la question de l'augmentation des traitements par suite du renchérissement de la vie.

L'assemblée a décidé d'adresser au Conseil fédéral une demande de supplément de traitements, pour être soumise à l'Assemblée fédérale.

Une proposition tendant à la création d'un secrétariat permanent a été renvoyée au comité pour étude et rapport.

ÉTAT-CIVIL DE LAUSANNE

DÉCÈS

Du 6 octobre : Jacques Lewert, boursier, 31 ans, Italien, à Viesoye-Rose-Louise, née Baud, veuve de Jean-Frédéric Döge, 55 ans, d'Oron-la-Ville, avenue Gieyre, Suzanne-Sophie née Marimillo, femme de Marc-Jules Taillens, 52 ans, de Lausanne, Grand-St-Jean. Du 7 : Georges-Aimée, née Moynat, femme de François-Henri Corbex, 35 ans, de Lausanne, du Mont et d'Epalinges, Potites-Roches.

NAISSANCES

Du 4 octobre : René-Edouard, fils de Giovanni Coma, contremaître maçon, Italien, et de Caterina Pelazza, rue St-François. — Du 6 : Lilianne-Georgette, fille de Auguste-Louis Regamey, employé à l'Entreposé fédéral, de Lausanne, et de Eugénie-Isabelle Meylan, rue du Nord, Louis-Jules, fils de John Bahad, employé au L.-M., de Ouges et Biolley-Magnoux, et de Louise Bianz, Châlet-a-Gobet, Charles-Emile, fils de Emile Flatz, agent de police, de Hermenches, et de Sophie-Fanny Paris, rue St-Laurent. Du 7 : Marguerite-Jeanne-Louise, fille de Marc-Henri-Louis Poche, cartonier, de Epalinges, et de Victoire Delessert, avenue du Simplon. Marie-Ernesta, fille de Celestino Boschetti, maçon, Italien, et de Carmelina Bosconio, rue du Lac. Berthe-Violette, fille de Charles-Wilhelm-Friedrich Elsdorfer serrurier, Wurtemberg, et de Augusta Barraud, rue du Pont. — Du 8 : Anne-Berthe-Aline, fille de Arthur Fraymond, professeur, de St-Geroges, et de Jeanne-Sophie-Rose Heubi, av. Charles-Secretan.

GRAND HOTEL DU MONT PÉLERIN

Dominant tout l'étendue du lac Léman et la Gruyère. Construction moderne, très confortable pour séjours d'automne et d'hiver. Restaurant, Gehrig, Niess & Cie. propr. (H 6502 M.)

Nice 1^{er} ordre Ouvert toute l'année
vis-à-vis de la gare
TERMINUS
Appartements avec bains et W.C.
Chauffage à l'eau chaude partout.
Ascenseur électrique.
Transport gratuit des bagages. — Service suisse.
H. Morlock, nouv. propr.

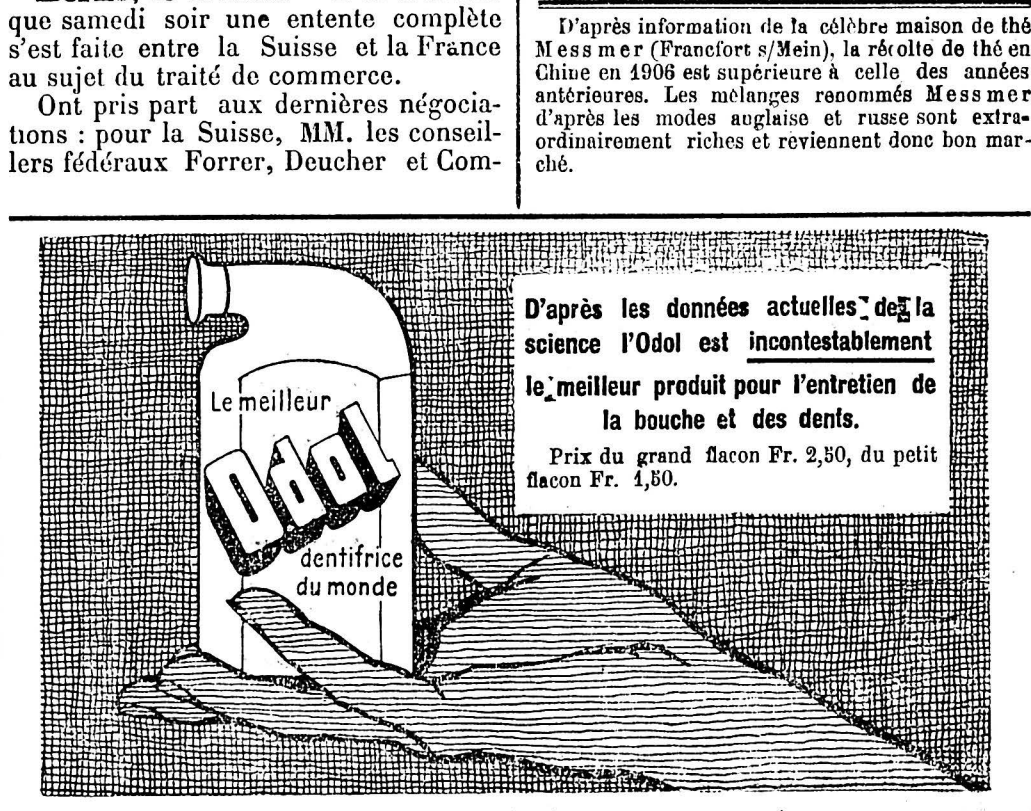
CONTREXEVILLE
SOURCE DU PAVILLON
GOUTTEUX, GRAVELEUX,
RHUMATISANTS,
ARTHRITQUES,
Observez cette
bouteille d'origine
c'est le Soulagement
d'abord
la Guérison
ensuite
la Régénération
point final.

EAU DE RÉGIME
RÉGULATEUR DE LA NUTRITION
et de la DIGESTION.

D'après l'information de la célèbre maison de thé Messmer (Frankfort s/Mein), la récolte de thé en Chine en 1906 est supérieure à celle des années antérieures. Les mélanges renommés Messmer d'après les modes anglaise et russe sont extraordinairement riches et reviennent donc bon marché.

D'après les données actuelles de la science l'Odol est incontestablement le meilleur produit pour l'entretien de la bouche et des dents.
Prix du grand flacon Fr. 2,50, du petit flacon Fr. 1,50.

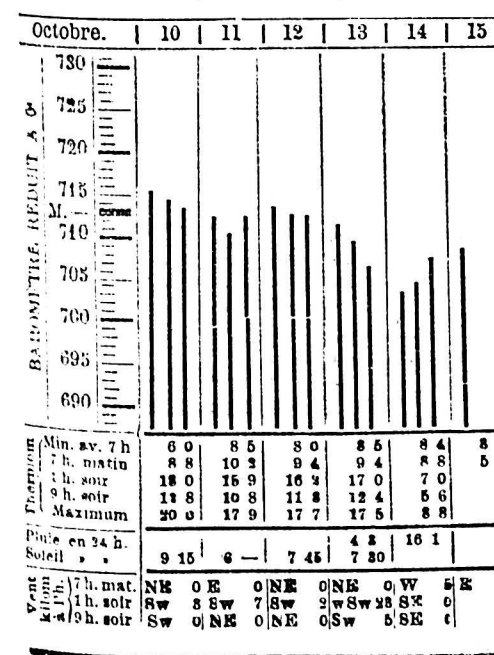
Le meilleur dentifrice du monde



D'après les données actuelles de la science l'Odol est incontestablement le meilleur produit pour l'entretien de la bouche et des dents.
Prix du grand flacon Fr. 2,50, du petit flacon Fr. 1,50.

Observations météorologiques.

De l'Institut agricole au Champ-de-Vin : A 11 h. 1/2, 11 h. 1/2 et 11 h. 1/2 du soir. Alt. 555 m., long. 6° 38' E., lat. 46° 31' N. Baromètre 752 mm., Therm. 9° 2, Pluie 11 mm.



Librairie **F. ROUGE & Cie** Lausanne
EN SOUSCRIPTION :
Atlas de Géographie moderne,
par F. Schrader, F. Prudent et E. Antoine,
contenant 64 grandes cartes, 53 petites cartes en
couleurs et 524 cartes en noir, 128 pages de notes
et un glossaire de 40,000 noms.
Nouvelle édition soigneusement corrigée. Cet atlas
comprendra 24 livraisons à 1 fr. Il paraîtra une li-
vraison par semaine.
Prime gratuite offerte à tous les souscripteurs :
Deux beaux volumes formant une année du Tour du
Monde dont le prix est de 25 francs remboursant au-delà
le prix de l'atlas.
Adresser les souscriptions à la Librairie Rouge & Cie,
à Lausanne.

Maison de Famille
NANCY (France)
- 21, rue de l'Atre, 21 -
Maison de premier ordre, confort moderne, conversation
française.
Renseignements sur demande au directeur.

Station d'automne et d'hiver
Hôtel Beau-Site, Aigle
Avec vaste parc, grande véranda, billard, le plus près
du golf. Air des plus sains. Arrangements spéciaux
pour familles avec appartements indépendants de l'hôtel.
Monsieur M. De Martines a l'avantage d'informer ses
clients et le public qu'il a remis son cabinet dentaire à

M. J. Schubiger, chir.-dentiste
Installation moderne.
Consultations de 9 heures à midi et de 2 à 6 heures.
Téléphone 458. Rue Pépinet 4.

DANSE-MANTIENT
Grande salle **L. BRUN** professeur
Casino-Théâtre, Lausanne
Un cours pour Dames seules aura lieu le mardi
de 2 h. 1/4 à 3 h. 3/4, dès le mardi 25 septembre.
Un cours pour jeunes gens et enfants le samedi
de 2 h. 1/4 à 3 h. 3/4, dès le samedi 6 octobre (Matinée
comme fin de cours).
Un cours pour Dames seules et Messieurs le lundi et
jeudi de 8 h. à 10 h. le soir, dès le lundi 15 octobre.
Un cours de perfectionnement de danse pour
Dames seules et Messieurs le mardi et vendredi, de 8 h. à
10 h. le soir, dès le mardi 16 octobre, si le nombre d'inscrip-
tions est suffisant pour ce cours.
Dances nouvelles.
Leçons particulières, en salle ou à domicile.
Les leçons sont données par M. et Mme Brun, diplômés
de l'Académie de danse de Paris.
S'inscrire à l'avance.

Kümmerly et Frey, Berne
Institut géographique
GRAND PRIX
MILAN 1906
Collège de Payerne
Les personnes qui seraient disposées à occuper provisoire-
ment, du 22 octobre à Pâques 1907, le poste de maître
d'allemand et d'histoire, sont priées d'adresser leurs offres
au Département de l'Instruction publique, 11^e service.
LIQUIDATION GENERALE
pour cessation de commerce
H. VAUCHER
25, rue de Bourg, LAUSANNE
Joli choix en bottines doublées et pantoufles
pour messieurs, dames et enfants
CAOUTCHOUCS **SNOW-BOOTS**
Souliers pour bébés.

Propriété
dans magnifique situation incomparable
au bord du lac de Thoune
est à vendre
à bon marché pour cause de décès du propriétaire
(au prix de la taxe cadastrale)
Cette propriété se compose d'une villa de maîtres dans
situation indépendante avec vue imprenable sur tout le lac
de Thoune et toutes les Préalpes et Hautes-Alpes entourant
le lac, jardin magnifique, grandes dépendances agricoles,
fontaine intarissable (eau de source) et différents bâtim-
ents de ferme. Toute la propriété se trouve dans un état
irréprochable. Station de chemin de fer à proximité.
Pour renseignements, s'adresser à A. Biedermann, no-
taire du district, Thoune (Suisse).

Plumes à écrire „Soennecken“
elles sont ce que la fabrication des plumes peut offrir de meilleur
Qualité
excellent
L'assortiment: 30 cts. • No 012: la grosse: Fr 3.15
Se vendent dans toutes les Papeteries de la Suisse
Représentant pour la Suisse: E. Ballwig, 4, rue de la Ville, Genève

Gerolstein
Source SCHLOSS
Eau de table de 1^{er} ordre
recommandée pour les affections de
l'estomac, de la vessie et des reins.
La source minérale Schloss, la plus ancienne du
district de Gerolstein, jadis de la région volcanique depuis
l'époque romaine. Elle est connue dans le monde entier.
— Chez les pharmaciens et marchands d'eaux miné-
rales. — Dépôt général pour la Suisse française: Pa-
cal Hils, Lausanne.

INTERLAKEN SANATORIUM du Dr HELLER
Cure: maladies infectieuses, maladies nerveuses et
internes (Goutte, rhumatisme, diabète, albuminurie,
affections des reins, du cœur et des vaisseaux),
ouvert toute l'année. 9680-7457Y

Place de voyageur vacante
Dans une première maison suisse d'importation
de la branche alimentaire
en relation avec les hôtels, la place d'un voyageur
est à repourvoir. Personnes de toute confiance, ayant
beaucoup d'entregent et connaissant la branche, sont
priées de faire leurs offres en indiquant l'âge et en
envoyant curriculum vitae, copie de certificats et
références sous M 6131 Q à Haaseinstein et Vogler, Bâle.

THÉÂTRE DE LAUSANNE
Direction J. Bonarrel
Mardi 16 octobre, à 8 h.
Pour les débuts de la troupe
de Valdeville
Le Coup de Foudre
Vaudeville en 3 actes,
de MM. Henniquin et G. Duval
Une date fatale
Comédie en 1 acte,
de M. Quatreflès
KURSAAL
Du 12 au 17 octobre.
The Crifields, excentri-
ques. — Ara-Zebra-Vora,
acrobates. — Vitographie,
vues nouvelles. — La va-
che, paysannerie en 1 acte.
Les fourberies de Ne-
rine, 1 acte en vers de Ban-
ville. — L'Indiote, 1 acte en
vers de J. de Porto Rico.
Pour quelques représentations
seulement:
XAVIER PRIVAS
Le prince des chansonniers
chantant ses œuvres.
Dimanche à 8 h. Matinée.

Salle de la Maison du Peuple
Mardi 16 oct., à 8 h.
Une heure de Poésie
Madame
GOLAY-CHOVEL
Professeur de diction
Numérotées, 2 fr. 50. —
Premières, 2 fr., Librairie
Tarin et l'entrée. 9547

CONCERT
de Messieurs
José BERR
piano
Charles Wyroth
violin
Places à 3, 2 et 1 fr., chez
M. Tarin et l'entrée. 9547

Palais de Rumine
AULA
Vendredi 19 octobre,
à 8 h.
PAUL VERLAINE
et la musique contem-
poraine.
Conférence de
M. G. Jean AUBRY
critique d'art
avec les concours de
Mlle H.-M. LUQUIN
Mme NAGY
pianiste
Billets à 3, 2 et 1 fr. chez
M. Tarin et l'entrée. 9547

MAISON DU PEUPLE
Lundi 15 octobre,
à 8 h. 1/2 du soir
CONFÉRENCE
par
M. le Dr Francis CEVEY
LA TUBERCULOSE
Entrée gratuite pour les
membres de la M. du P. —
50 cent. pour les non-mem-
bres. 9709

Dr Mermoud
absent
pendant quinze jours.
Dr E. TREUTHARDT
Les Trémères, Montfroid
CONSULTATIONS
Médicine générale: 10 h.
à 12 h.
Affections nerveuses sur
rendez-vous. 9647

Sage-Femme
Mme A. SAVIGNY
Fusterie 1, Genève. Reçoit
des pensionnaires. Consul-
tations. Maladies de Dames.

LUCERNA
Vient de paraître
chez Georges BRIDEL & Cie
à Lausanne
et chez tous les libraires
et marchands d'alma-
nach:
LE BON MESSAGER
Almanach pour 1907
Illustré de 9 gravures
et d'une couverture en
chromolithographie.
Tableau des foires d'après
les indications officielles.
Prix 30 cent. l'exem-
plaire. (35 c. franco
par poste). 2 francs
la douzaine.

CHOCOLAT
LAUSANNE
Vient de paraître
chez Georges BRIDEL & Cie
à Lausanne
et chez tous les libraires
et marchands d'alma-
nach:
LE BON MESSAGER
Almanach pour 1907
Illustré de 9 gravures
et d'une couverture en
chromolithographie.
Tableau des foires d'après
les indications officielles.
Prix 30 cent. l'exem-
plaire. (35 c. franco
par poste). 2 francs
la douzaine.

Mon traitement
prévient et guérit la tuberculose pulmonaire
Brochure (2^e édition) en vente au prix d'un franc à la
clinique du Dr A. WYSS, 26, rue de Candolle, Genève. 9283
Les matricules à ressortir, réforme Meister, pour ho-
tels et particuliers, sont les plus commodes, les plus pro-
pres, solides et meilleur marché du monde. En vente dans
tous les bons magasins de meubles. Prix-courant gratuit par
la. Reformulater & Manufacture-Matratzenfabrik J.
Meister, Berthoud.

GOUTEZ LES EXCELLENTS CHOCOLATS
Croissiers
Chocolat au lait
GENÈVE et LAUSANNE

Médailles d'or, d'argent et de vermeil
AUX PRINCIPALES EXPOSITIONS
Demandez partout le Nectar vaudois
L'ÉTOILE DE LAVAL
de la maison 9676
Henri CONTESSÉ, à Colly
DIPLOME D'HONNEUR avec MÉDAILLE D'OR
à l'Exposition internationale, Milan 1906

Nous informons notre nombreuse et fidèle
clientèle, ainsi que l'honorable public, ceci afin d'éviter
toute confusion et
ABUS
que, à l'exception de nos deux MAISONS de LAU-
SANNE et AIGLE, nous n'avons aucune succursale en
ville ni dans le canton.
MAIER & CHAPUIS
VETEMENTS - LAUSANNE
Maison Modèle

A la Belle Jardinière
FRIBOURG
Rue de Romont **J. WEILLER** Square des Places
Lundi et jours suivants
Grande Exposition de Fourrures
PRIX MODÉRÉS

L'économie par la qualité
Suppression du frottage à la brosse
par le
VENITIEN
Encaustique antiseptique à base de cire pure abeille
Brillant superbe, rapidité, économie, hygiène.
En vente chez: Pascal Hils, Frédéric Bourgeois, Simond et Cie, Winandy et Cie,
Rumpf, à Montreux. — En vente dans toutes les bonnes maisons. — Barrier et Marmier,
Fabricants, Villeneuve-la-Garenne (Seine). 6034

AUTO
NOISETTE
Klaus
En vente chez: Pascal Hils, Frédéric Bourgeois, Simond et Cie, Winandy et Cie,
Rumpf, à Montreux. — En vente dans toutes les bonnes maisons. — Barrier et Marmier,
Fabricants, Villeneuve-la-Garenne (Seine). 6034

CAISSE POPULAIRE
d'Epargne et de Crédit
LAUSANNE
Balance des Ecritures au 30 sept. 1906
ACTIF
Caisse, espèces en caisse Fr. 95,288.71
Portefeuille 1,100,991.70
Comptes de crédit 2,827,453.97
Fonds publics et ti-
tres hypothécaires 883,602.25
Mobiliers (p. mémoire) 1 —
Divers (intérêts, frais
généraux), 47,651.98
Fr. 4,955,329.01

Attention
Pour cause de manque de
place, par suite de réparations
en cours d'exécution,
nous offrons un stock de
Pianos et Harmoniums
neufs et d'occasion 8818
à prix réduits
Profitez de cette réelle occasion
FETISCH FRÈRES
Facteurs de pianos
35, rue de BOURG 35

Contre la goutte,
rhumatisme, refroidis-
sements de tous
genres, ce sont les
PEAUX
de chats sauvages
qui agissent le mieux.
Recommandées par MM. les médecins pour
toutes les parties du corps. 1653
M. SCHERER, (S. A.) Articles sanitaires
Lausanne, Rue Haldimand, 3.

BREVET
On vendrait pour l'Espagne et la Suisse le brevet d'une
nouvelle pneumonie supprimant l'emploi de la «cure
hypodermique. Préparée par une des pharmacies de
Paris les plus connues, affaire de grand avenir. S'adresser
à M. Guignier, pharmacien, à Bois Colombes (Seine) France.

Avantage - Economie
Depuis que le Dr Jackson a démontré dans sa
nursery que le Dr Backer's Nutriments est su-
périeur et plus profitable que les farines lactées, Phos-
phatines, Rachout, etc., toutes les mamans soucieu-
ses du développement rapide (bonne dentition et
croissance) de leurs bébés, donnent la préférence à
cet excellent aliment dès l'âge de 6 mois. 8506
Essayé à l'Hospice de l'Enfance de Lausanne.
Le Nutriments du Dr Backer se trouve à Lausanne:
Epiceries Manuel Frères, L. Béchert; à Vevey:
Weber Frères; à Montreux: J. Rumpf. En gros:
Droguerie A. Simond Fils & Cie, Lausanne; Cartier
& Jörin, Genève. La boîte 2 fr. 25; les 5 boîtes 10 fr. 50.

Important commerce
A REMETTRE
Pour se retirer des affaires, on offre
à remettre dans une ville du canton de
Neuchâtel, pour époque à convenir,
un grand magasin de mercerie, modes,
jouets, bonneterie et articles de fantai-
sie. Ce commerce, fondé il y a 35 ans,
est en pleine prospérité et jouit d'une
excellente clientèle. 7610
Affaire de tout premier ordre.
Pour renseignements, s'adresser à
M. J.-J. GARDIOL, Genève, rue Cécid.

LANGUES VIVANTES
THE BERLITZ SCHOOL
Terrehaus 4, Lausanne.
Chaque professeur enseigne
sa langue maternelle. — Seul
établissement à Lausanne.
Le notaire **J. BUSILLON**
a ouvert son étude
rue du Pré-du-Marché 2
A LAUSANNE
(angle rue Neuve-Valentin).
RÉCOLTE de 1906
A vendre récolte, logée, de 8
à 9 mille litres vin de premier
choix.
S'adresser sous chiffres Y
26500 L. à Haaseinstein et Vo-
gler, Lausanne. 9648
On prendrait bon cheval
de selle 9589
EN HIVERNAGE
S'adr. Paul de Rham, ingé-
nieur, à Martigny.

AUX COMMUNES !
Une importante fabrique
de chocolats, déjà existante
et avantageusement connue,
cherche à entrer en relations
avec commune, disposée à
lui offrir des avantages tels
que: force, terrains, éclair-
rage, etc. pour ériger une
usine. Adresser offres sous T
4259X, à l'Agence Haaseinstein
& Vogler, à Lausanne. 9574

Une importante exploitation
en pleine activité,
propriétaire de concession
exclusives pour plusieurs an-
nées, cherche commandi-
taire disposant de 100,000 fr.
ou serait disposée à trans-
former son entreprise en so-
ciété par actions. Bénéfice
assuré. R. R. 28, poste
restante, Lausanne. 9622

SEL
de table
CÉRÉBOS
En vente chez Winandy
& Cie, rue de Bourg 31 et
succursales. 9680
L'ART AU XVIII^e SIÈCLE
12 leçons sur le style Louis
XV avec dessins et pro-
jections, par
M. Maurice WIRZ
à l'école d'art appliqué
(Bâtiment de l'Ecole normale)
les mardis, samedis à 5 h.
du 20 octobre, au 2 décembre.

FOIN EN BOTTE
de première qualité par va-
gon de 5 à 6000 kilos, rendu
en gare de toute destination.
S'adresser à Ch. Robert-
Perrin, Genevoisy sur Cère,
France (Neuchâtel). 9254
A remettre de suite, pour
cause de santé, une
PENSION
en pleine prospérité. S'adr.
29, avenue de Mail, 2^e,
Plainpalais, Genève.

LINOLEUM
R. GIROUD
2, Pré-du-Marché, 2
Seule maison spéciale, mar-
ques «Anker» (la plus im-
portante fabrique), Nairn,
Germany, etc. 9058

LINOLEUM
Raisins du Valais
O. de Riedmatten, Sion.
5 k. fco à fr. 80 contre remb.
La VÉGÉTALINE
Beurre végétal absolu-
ment pur. Extrait de la
coco. Usine
à Genève. 8781
Jeune Monsieur, seul,
Suisse, protestant, de
bonne éducation, désire,
pour l'épouser, faire la
connaissance d'une no-
ble et belle demoiselle
de 20 à 25 ans, saine,
donc, aimante, éduquée
et instruite, possédant
dot. Discretion assurée.
Photographie désirée.
Réponse sous L 15583,
case postale 189, Stand,
Genève. 9613

Maison
A VENDRE
Ensuite de circonstances
personnelles, on offre à ven-
dre de gré à gré une maison
ayant un grand magasin avec
belle devanture et 4 apparte-
ments, dans une des meilleu-
res situations commerciales
de Vevey. S'adresser à M. G.
Monet, à Vevey. 9644

OFFRES
DE PLACES
On demande comme
GOVERNANTE
une dame de bonne édu-
cation, de 25 à 35 ans, très en-
tendue à tous les travaux
d'un ménage. Adresser les
offres avec références à
M. Haaseinstein et Vogler, au
n^o 5746 N. à Haaseinstein et
Vogler, Neuchâtel. 9708
On demande une personne
sérieuse et de toute moralité,
sachant faire une
bonne cuisine
et diriger un ménage. Bons
gages si la personne con-
vient. — Adresser offres au
magasin de chapellerie, Ba-
lance, 5, La Chaux-de-Fonds.

DEMANDES
DE PLACES
Jeune demoiselle
habitant Lausanne, cherche
occupation auprès enfants.
Irait hors ville. S'ad. St-Pierre
4, 1^{er}, entre 1 et 2 h. du p. écrit.
Bon cocher
de maison bourgeoise, pos-
sédant de bonnes références,
cherche place pour le transport
offres sous Fc 15655 X, à Ha-
seinstein et Vogler, Ge. veu.
Jeune Fille
19 ans, sachant très bien co-
rire, cherche place comme
bonne d'enfant, Montreux
ou env. S'ad. Pfister, rue de
la Cluse, 7, Genève. 9661X
Pour un jeune homme de
15 ans, on cherche pour le
mois de mars ou avril de
l'année prochaine, une place
commune. 9651
apprenti de cuisine
dans la Suisse romande. Ad-
dresser offres à M. Haaseinstein et
Vogler, Bâle.

JEUNE PROFESSEUR
34 ans, très lettré, cherche pl.
secrétaire particulier
Adresser offres sous ve
15311 X à Haaseinstein et Vo-
gler, Genève. 9108
ANGLAISE
On recevrait au pair, dans
famille honorable (Neuchâtel),
d'office de anglais, pas trop
jeune, de bonne éducation et
musicienne. Références.
Adresser offres sous chiffre
E 26522 L. à Haaseinstein et
Vogler, Lausanne. 9655
DEMOISELLE
ayant brevet d'institutrice
et travaillant parfaitement
les travaux manuels. 9697
est demandée
pour une fillette de 10 ans,
dans une ville tout à fait alle-
mande de la Moravie. Voyage
payé. Offres avec copies de cer-
tificats, prétentions et photo-
graphie, à Mme Beria à Bâle,
Mährisch Trübau (Moravie).

Maitre de français
demandé de suite dans pen-
sionnat de jeunes gens à
Lausanne. Ecrire sous chiffre
C 14524 L. à Haaseinstein et
Vogler, Lausanne. 9671
On cherche
une bonne famille qui re-
cevrait une jeune demoiselle
allemande en pension, pour
apprendre le français. Pré-
férence s'il y a 2 ou 3 au-
tres jeunes demoiselles. Ecrire
offres détaillées A.-R. Rich-
molder, hôtel Richemond, Ge-
nève. 9502-4295X
demaiselle anglaise
ON CHERCHE pour tout de
suite une
bonne cuisinière
On dem. p. Montreux 9641

A VENDRE
OU
A LOUER
à Oplé, près Grasse (Alpes Ma-
ritimes), grande et belle villa
neuve, en partie meublée, 11
pièces et dépendances, entour-
ée de 50,000 m. de terrain
planté de fleurs et d'oliviers,
jardinage, eau. Pour condi-
tions s'adr. à M. Fournier, 16,
r. Cannebière, Marseille. 9683
FOIN EN BOTTE
de première qualité par va-
gon de 5 à 6000 kilos, rendu
en gare de toute destination.
S'adresser à Ch. Robert-
Perrin, Genevoisy sur Cère,
France (Neuchâtel). 9254
A remettre de suite, pour
cause de santé, une
PENSION
en pleine prospérité. S'adr.
29, avenue de Mail, 2^e,
Plainpalais, Genève.

JOLIE VILLA
à vendre sous Lausanne
Belle vue sur le lac, terrasse
et jardin. Ecrire sous chi-
fre A 1513 L. à l'Agence de
publicité Haaseinstein et Vo-
gler, Lausanne. 9657
à louer, meublé ou non,
villa près Clarens, 3 pièces,
chambre de bains, chauff. cen-
tral, élect., gaz, promenades,
vue splend. Arrêt du tram.
Offres sous chiffres H 5653 M.
à Haaseinstein et Vogler,
Montreux. 8897

On cherche à louer
un grand magasin
ayant une large façade, dans
quartier commerçant, offres
sous chiffre W 4256 X à Ha-
seinstein et Vogler, Bâle.

A louer à Genève
p. famille, doct. ou pension.
BELLE VILLA de 15 pièces
Eau, gaz, élect., téléph., jard.
vue splend. Conditions très
avantageuses. S'ad. villa Ca-
price, Pommier, Saconnex.

A LOUER de SUITE
HOTEL
avec
café-restaurant
On cherche, pour entrer de
suite, un hôtelier capable et
bien recommandé, pour un
hôtel muni du dernier confort
et fréquenté par les voyageurs
de commerce et de plaisir, dans
une localité de la Suisse fran-
çaise. Affaire excellente pour
preneur actif et sérieux 9658
Ad. les offres à l'agence
Haaseinstein & Vogler, à
Lausanne, sous chiffre D 25820 L.

Chambres confortables
pour MM. de bureaux et éru-
dits. Solides, belle vue, ar-
rêt du tram. Le Myosotis, route
de Morges, 1, à droite. 9644

DEMANDES
DE PLACES
Jeune demoiselle
habitant Lausanne, cherche
occupation auprès enfants.
Irait hors ville. S'ad. St-Pierre
4, 1^{er}, entre 1 et 2 h. du p. écrit.
Bon cocher
de maison bourgeoise, pos-
sédant de bonnes références,
cherche place pour le transport
offres sous Fc 15655 X, à Ha-
seinstein et Vogler, Ge. veu.
Jeune Fille
19 ans, sachant très bien co-
rire, cherche place comme
bonne d'enfant, Montreux
ou env. S'ad. Pfister, rue de
la Cluse, 7, Genève. 9661X
Pour un jeune homme de
15 ans, on cherche pour le
mois de mars ou avril de
l'année prochaine, une place
commune. 9651
apprenti de cuisine
dans la Suisse romande. Ad-
dresser offres à M. Haaseinstein et
Vogler, Bâle.